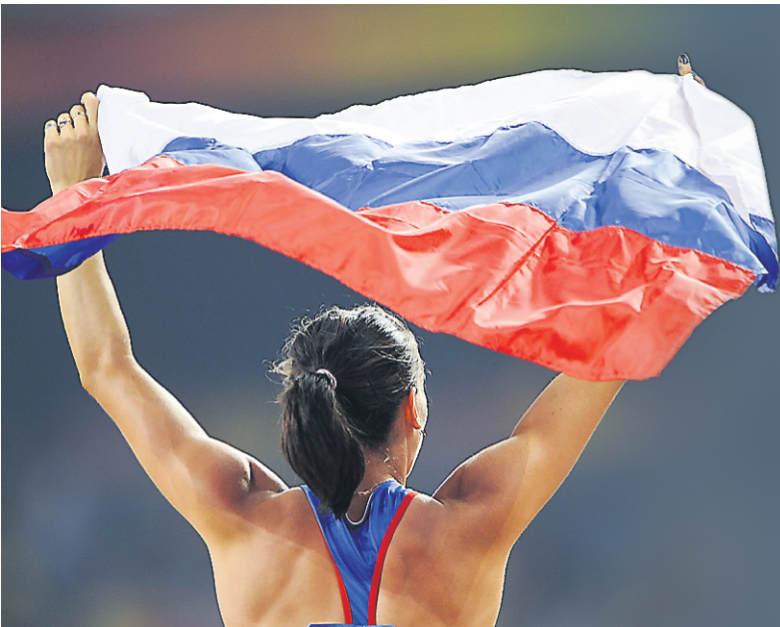


LA PRESSE





DOPAGE EN ATHLÉTISME
LA RUSSIE EXCLUE DES JEUX?
PHILIPPE CANTIN
PAGE A3

PHOTO FABRICE COFFRINI, ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE



UN RETOUR AUX SOURCES
Céline Dion revient au Centre Bell.
ARTS PAGE A12

PHOTO PIERRE ANDRIEU, ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE



EAUX USÉES
FEU VERT AU DÉVERSEMENT
Ottawa pose ses conditions. Montréal s'y conformera. Les citoyens devront quant à eux faire attention aux objets qu'ils jetteront dans les toilettes au cours des prochains jours. PAGE A2

PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

SUR LA ROUTE DES MIGRANTS
La journaliste Claire Billet et le photographe Olivier Jobard ont suivi des migrants afghans pendant leur voyage clandestin de 12 000 km. Récit. PAGE A9



IMAGE TIRÉE DU LIVRE KOTCHOK

MARC CASSIVI
COMME UN CHAR DE LUXE...
ARTS PAGE A13



HUGO DUMAS
JULIE PERREAU, FAÇON DANGEROUS MINDS
ARTS PAGE A14



FRANCIS VAILLES
LA THÉORIE DE LA RELATIVITÉ SELON COITEUX
AFFAIRES



LE MAIRE DE VERDUN INVENTE UN ACCIDENT DE SKATE
Jean-François Parenteau admet avoir inventé un accident grave dans un skatepark pour « donner une leçon » à un conseiller municipal. Explications. PAGE A2



PHOTO MARCO CAMPANOZZI, LA PRESSE

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
Poutine songerait à bombarder l'Agence mondiale antidopage.
Venez voir mon blogue! www.lapresse.ca/laporte


L-V 621 924 987 651



NE LAISSEZ PAS VOS MÉDICAMENTS DEVENIR DES DROGUES DE RUE
Près d'un adolescent sur six se drogue avec des médicaments d'ordonnance et plus de 70 % d'entre eux les ont obtenus dans une maison privée. Ne devenez pas involontairement un fournisseur de drogue. Protégez vos enfants et ceux des autres. SecurisezVosMedicaments.ca

Un message du Partenariat pour un Canada sans drogue

PCSD
Partenariat pour un Canada sans drogue


Le déversement est autorisé

La nouvelle ministre fédérale de l’Environnement pose toutefois quatre conditions

DAPHNÉ CAMERON

La Ville de Montréal ira «rapidement» de l’avant avec le déversement de 8 milliards de litres d’eaux usées dans le fleuve Saint-Laurent tout en respectant les conditions ordonnées par la nouvelle ministre de l’Environnement, a annoncé hier le maire Denis Coderre. Selon toute vraisemblance, le rejet aura lieu cette semaine. La date sera annoncée ce matin.

«C’est réglé, il va y avoir déversement», a déclaré hier soir M. Coderre lors d’un point de presse à l’hôtel de ville.

Une heure auparavant, en conférence téléphonique depuis Paris, la nouvelle ministre de l’Environnement Catherine McKenna a déclaré que le déversement pourrait se faire «dès ce matin», si la Ville acceptait quatre conditions.

Elle demande notamment à la Ville d’effectuer une surveillance visuelle des panaches de l’effluent, de mettre sur pied un plan d’urgence pour gérer les rejets imprévus des industries durant la période de travaux et de fournir jusqu’en juin 2016 à Environnement Canada des données qui mesurent la qualité de l’eau du fleuve.

La ministre a aussi annoncé qu’Environnement Canada procéderait à l’examen des événements qui ont mené à la crise maintenant connue comme le «flushgate». La Ville, le ministère de l’Environnement du Québec et des communautés membres des Premières Nations participeront à ce bilan.

Le maire Coderre estime que les demandes de la ministre sont déjà remplies. «Déjà, on a dit oui aux conditions», a-t-il précisé, hier, en soulignant que la Ville rendrait son protocole public ce matin.



Le déversement des eaux usées dans le fleuve pourrait commencer dès aujourd’hui, selon ce qu’a laissé entendre le maire Coderre, qui estime que la Ville satisfait déjà aux conditions imposées par la ministre McKenna.

La Ville de Montréal veut procéder à la purge d’un intercepteur de 30 kilomètres afin de réaliser des travaux dans l’immense tuyau qui sert à diriger les eaux usées vers l’usine d’épuration à la pointe de l’île. Au départ, le prédécesseur de la ministre McKenna, l’ex-ministre conservatrice Leona Aglukkaq, avait décrété l’arrêt

ces déversements sur la faune aquatique», ont-ils noté.

La ministre exige de nombreux tests

Pour y remédier, la ministre ordonne à la Ville de Montréal de procéder à de nombreux tests d’eau qui permettront de récolter des données précieuses sur l’impact «réel» de tels déversements sur la qualité de l’eau.

Le maire Coderre estime que les demandes de la ministre sont déjà remplies. «Déjà, on a dit oui aux conditions.»

du déversement en attendant de procéder à un examen scientifique indépendant.

Le comité a rendu son analyse vendredi dernier. Il a notamment conclu que l’impact des déversements est un phénomène qui n’a jamais été étudié. «Aucune information n’est présentement disponible sur les conséquences de

Avant, pendant et une fois tous les mois après le déversement, la Ville de Montréal devra donc récolter des échantillons dans les eaux adjacentes à chacun des 24 points de rejets le long de l’intercepteur. Elle devra aussi collecter de l’eau à un emplacement en amont du panache des effluents rejetés et en aval de

PHOTO PATRICK SANFAÇON LA PRESSE

la zone des effluents, près de l’île aux Vaches.

Un échantillon d’eau devra aussi être recueilli au moins une fois au cours de la période de frai des poissons, entre le 1^{er} avril et le 30 juin 2016, à trois endroits au nord de L’Île-des-Sœurs et à dix endroits dans le delta des îles de Sorel.

De nombreux échantillons de sédiments et de plantes devront être prélevés près de L’Île-des-Sœurs et des îles de Sorel.

Les résultats de tous ces tests devront être rendus publics.

La Ville de Montréal doit aussi entrer en communication avec les grandes installations industrielles et institutionnelles pour leur demander de réduire au maximum les rejets durant la période des travaux.

«Je n’ai aucun problème avec ça, on veut tous une chose: c’est de protéger le fleuve», a réagi le maire Coderre à la demande d’effectuer tous ces tests.

LES EXIGENCES D’OTTAWA

La Ville de Montréal doit:

> assurer une surveillance visuelle des panaches de l’effluent afin de cerner les lieux d’accumulation et mettre en place, le cas échéant, des barrages flottants ou d’autres mesures si des matières remontent à la surface et qu’elles s’accumulent, et prendre les mesures nécessaires pour assainir ces secteurs;

> préparer et mettre en œuvre un plan de gestion concernant les rejets imprévus provenant de grosses installations industrielles, institutionnelles ou commerciales dans les égouts de la Ville de Montréal pendant la période de la construction;

> fournir à Environnement Canada les données et les résultats relatifs à la qualité de l’eau, à la qualité de l’effluent et à la surveillance des sédiments et de la flore aux points de rejets de l’effluent non traité de même qu’aux endroits choisis en aval du panache du projet pour une période allant jusqu’en juin 2016;

> participer à un examen exhaustif des événements menant à l’incident, examen qui sera dirigé par Environnement Canada et auquel prendront part ceux qui pourraient être touchés par le rejet, notamment les communautés des Premières Nations des environs et la province. Un des objectifs importants de cet examen sera de voir à ce qu’à l’avenir, dans le cadre de projets semblables, la mobilisation et les consultations qui s’imposent aient lieu.

SOMMAIRE

Amusez-vous!	AFFAIRES 8	Monde	A9
Astrologie du jour	SPORTS 5	Petites annonces	SPORTS 5
Débats	A10 et A11		AFFAIRES 4
Décès	SPORTS 6	Sudoku	AFFAIRES 4

Météo

Ensoleillé, ennuagement et averses en soirée, maximum 11, minimum 4. SPORTS 5

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?

commentaires@lapresse.ca

BVLGARI ROMA

BVLGARI ROMA

CHÂTEAU D'IVOIRE

JOAILLIERS

2020 RUE DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL, 514 845 4651

SANS-FRAIS | 888 883 8283

WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

VERDUN

Le maire invente un accident pour donner une «leçon» à un élu

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Le maire de Verdun, Jean-François Parenteau, admet avoir inventé un accident grave dans un skatepark et prétend que c’était pour «donner une leçon» à un conseiller municipal. La fausse nouvelle s’est toutefois retrouvée sur les réseaux sociaux, semant l’inquiétude chez les parents de jeunes planchistes.

Dimanche soir, les élus de Verdun ont reçu sur leur téléphone portable un message de leur maire d’arrondissement les avisant qu’un adolescent de 14 ans avait été hospitalisé après avoir subi un accident au skatepark de l’arrondissement, présentement en construction. Il précisait que le jeune «[était] tombé tête première sur une tige» de l’un des fûts de lumières qui n’ont pas encore été installés et qu’il reposait dans un état grave.

Le texte ajoutait que «les élus qui ont fait la promotion du skatepark, alors qu’il est toujours en chantier, devront certainement répondre aux questions des journalistes». Cette mise en garde visait tout particulièrement le conseiller Sterling Downey, lui-même un planchiste. Celui-ci avait publié la semaine précédente plusieurs messages et photos sur les réseaux sociaux montrant des jeunes utilisant l’aire pour planches à roulettes. L’élu a lui-même été filmé en train de rouler sur la surface dans le cadre d’un reportage de *Montreal Gazette* sur la fin imminente des travaux.

Dès qu’il a reçu le message sur l’accident, Sterling Downey a publié un message sur Facebook pour inviter les planchistes à la prudence. «Tu ne veux jamais qu’un jeune se blesse, que le



PHOTO MARCO CAMPANOZZI, LA PRESSE

Bien que les travaux au skatepark de Verdun ne soient pas encore terminés, on retrouve déjà sur les réseaux sociaux plusieurs vidéos de planchistes s’exécutant à cet endroit.

skatepark soit en construction ou pas», dit-il.

Un «message-choc»

Mais aucun adolescent ne s’était réellement blessé. Après la publication du message de son collègue sur Facebook, Jean-François Parenteau a avisé son M. Downey qu’il avait inventé l’histoire pour lui «donner une leçon». «C’est un skater et il est très énervé par le projet. À plusieurs reprises, on a dû l’aviser de sortir du chantier, mais il a continué à y aller pour faire du skate et incitait les jeunes à y aller», a expliqué le maire à *La Presse*. Le maire de Verdun admet avoir envoyé ce message à M. Sterling dimanche soir «pour le faire "feeler cheap"» d’avoir fait la promotion du site alors que celui-ci n’est pas encore sécuritaire.

«Ce n’était pas une blague, c’était un message-choc parce que je trouve irresponsable ce qu’il a fait. C’est une question de sécurité et, en tant qu’élu, il doit donner l’exemple. On a tous hâte que ça ouvre, mais c’est un chantier et on n’a pas

le droit de l’ouvrir», a insité M. Parenteau.

Conscient que la publication de cette fausse nouvelle a pu semer l’émoi, M. Parenteau a tenu à s’excuser auprès de ceux qui ont pu s’inquiéter. Pour éviter qu’un véritable accident ne survienne, l’élu a fait augmenter la sécurité autour du skatepark d’ici à son ouverture officielle, prévue dans une semaine.

Sterling Downey dément avoir incité les jeunes à utiliser l’aire de planche à roulettes, indiquant que ceux-ci y sont allés d’eux-mêmes. Pour le conseiller, cet épisode illustre plutôt le traitement réservé aux élus de l’opposition dans Verdun. «C’est de la jalousie, de l’intimidation, du contrôle», dénonce-t-il. Selon lui, le maire veut le tenir éloigné pour garder le mérite politique d’avoir mené à bien ce projet de 700 000\$. «Je trouve ça irresponsable, un maire d’arrondissement qui ment à ses élus pour leur donner une leçon. Appelle-moi si tu n’es pas d’accord avec ce que je fais, pas besoin d’inventer des histoires.»

Le dopage patriotique



PHILIPPE
CANTIN
CHRONIQUE

Ce rapport est d’une franchise brutale. Sa lecture nous entraîne dans les méandres d’un dopage systématique, toléré sinon encouragé par l’État russe, et où la corruption est une pratique courante.

Dans cet univers aux valeurs tordues, un sportif souhaitant rester « propre » est condamné. S’il refuse de se doper, il perd pratiquement ses chances d’être membre de l’équipe nationale d’athlétisme.

Alors, pourquoi refuser ? Après tout, lui répète-t-on, ses rivaux de tous les pays s’entraînent aussi de manière illicite. Dans ce contexte, le dopage est non seulement une « nécessité de compétition », il devient « peut-être même une obligation patriotique ».

Servir l’État en se dopant ! Ce n’est pas banal, tout de même. Dans ces 323 pages pleines de dynamite, cet extrait m’a particulièrement frappé. Cette construction idéologique permet de justifier tous les dérapages. Notamment la participation à l’affaire du FSB, le Service de sécurité de la Fédération de Russie.

Dans les années ayant suivi l’éclatement de l’URSS, le FSB a succédé au KGB, la sinistre police du pays. Or, pendant les Jeux olympiques de Sochi, à l’hiver 2014, des membres du FSB étaient présents dans le laboratoire antidopage. Impossible dans ces circonstances de travailler de manière indépendante.

« L’impartialité, le jugement et l’intégrité du Laboratoire ont été compromis par la surveillance du FSB durant les Jeux », indique le rapport, un phénomène qui s’est poursuivi par la suite et qui a constitué de « l’intimidation directe ».

■ ■ ■

Si cette commission d’enquête a vu le jour, c’est grâce à du journalisme d’enquête de premier ordre. Le scandale a éclaté l’an dernier, après les révélations d’une chaîne de télé allemande concernant l’athlétisme russe. L’Agence mondiale antidopage (AMA) a alors demandé à Richard Pound de présider une commission d’enquête indépendante. Le résultat est un travail exceptionnel, mené par un homme libre de toute attache.

En raison de son expérience, l’avocat montréalais sait très bien que la lutte contre le dopage est un éternel recommencement. Après les Jeux olympiques de 2012, il avait déclaré : « Nous avons effectué 6000 tests à Londres et n’avons pris que quelques athlètes qui auraient sans doute aussi échoué à un test d’intelligence... »

Cette fois, il rappelle combien le problème du dopage est étendu, même si son mandat se limitait à l’athlétisme russe : « La Russie n’est pas le seul pays – et l’athlétisme, pas le seul sport – faisant face au problème du dopage orchestré dans le sport. »

En clair, les tricheurs ont une longueur d’avance sur les enquêteurs. Le rapport soutient d’ailleurs que des recherches sont en cours en Russie afin de créer de nouveaux produits dopants indétectables.

On peut s’en désoler, bien sûr. Mais l’important est de continuer à traquer les tricheurs. Les succès, parfois lents à venir, demeurent réels. En cyclisme, Lance Armstrong a été déchu de ses sept victoires au Tour de France ; au baseball, des joueurs-vedettes n’ont pas été élus au Temple de la renommée ; et des champions olympiques ont perdu des médailles remportées plusieurs années plus tôt...



PHOTO DENIS BALIBOUSE, REUTERS

« Pour optimiser la lutte contre le dopage, il faudra du culot. Richard Pound et son groupe mettent d’ailleurs au défi l’Agence mondiale antidopage, qui leur a confié cette enquête, de mettre en vigueur toutes les recommandations de leur rapport », écrit notre chroniqueur.

Cela dit, pour optimiser la lutte contre le dopage, il faudra du culot. Richard Pound et son groupe mettent d’ailleurs au défi l’AMA, l’organisme qui leur a confié cette enquête, de mettre en vigueur toutes les recommandations de leur rapport.

Cela signifie, entre autres, interdire aux représentants russes de participer aux

“innocents”, en Russie et partout dans le monde, souffrent déjà en raison de la conduite identifiée dans ce rapport : ils ont besoin de protection. »

Si des sportifs sont exclus de compétitions, ajoute-t-on avec raison, ce ne sera pas en raison du rapport. La responsabilité en incombera plutôt à ceux qui ont permis cette culture du dopage.

L’important est de continuer à traquer les tricheurs. Les succès, parfois lents à venir, demeurent réels.

compétitions internationales d’athlétisme aussi longtemps que leur pays n’aura pas assuré l’indépendance et le bon fonctionnement de son programme antidopage.

En bon avocat, Richard Pound sait que cette proposition se butera à une objection : des athlètes « innocents » feront injustement les frais de cette interdiction. Le rapport réplique à cet argument d’un vigoureux coup de plume, rappelant que la présence des tricheurs en compétition punit déjà les concurrents honorables : « Les athlètes

Du coup, la commission balaie les arguments selon lesquels la Fédération internationale d’athlétisme est trop importante pour être tenue responsable, ou que la Russie est un trop grand pays pour être punie. « C’est précisément parce qu’ils sont si importants que les sanctions doivent être proportionnelles au sérieux de ce qui leur est reproché. »

■ ■ ■

En commentant le rapport hier, le Comité international

olympique (CIO) a évoqué un « véritable séisme ». On verra comment Thomas Bach, le président de l’organisme, précisera sa pensée au cours des prochains jours. Durant les Jeux de Sochi, il a multiplié les hommages à Vladimir Poutine et au gouvernement russe.

Récemment, Bach s’est montré incisif à l’endroit du scandale touchant la Fédération internationale de soccer (FIFA). Le sera-t-il autant cette fois-ci ?

Et comment réagira Sebastian Coe, le nouveau président de la Fédération internationale d’athlétisme ? Le rapport rappelle combien la nouvelle direction semble adopter la même approche de communication que l’ancienne administration, c’est-à-dire défendre l’institution plutôt que d’affronter le problème. Cela, avouons-le, n’est guère prometteur.

Richard Pound navigue dans l’olympisme depuis des dizaines d’années. Mais malgré son curriculum vitae remarquable, il n’avait encore jamais frappé aussi fort. Ce rapport interpelle avec force tous les dirigeants du sport international.

L’athlétisme russe mis au ban

Un vaste système de dopage, soutenu par l’État jusqu’au plus haut niveau, a été mis en place dans l’athlétisme russe. Corruption, chantage, menaces, camouflage, police secrète : tout y passe dans un rapport dévastateur d’une commission indépendante de l’Agence mondiale antidopage (AMA) dévoilé hier. La commission présidée par le Montréalais Richard Pound recommande la suspension de la fédération russe d’athlétisme et de son agence antidopage nationale. La participation des athlètes russes aux Jeux olympiques de Rio est remise en question. – SIMON DROUIN

Confirmation

« C’est pire que ce que nous imaginions », a déclaré Richard Pound en conférence de presse, hier, à Genève. L’enquête de la commission indépendante a confirmé « dans des proportions renversantes » les conclusions d’un documentaire diffusé au réseau allemand ARD en décembre 2014, à l’origine de toute l’affaire. On y apprenait entre autres que le dopage gangrenait l’athlétisme russe à tous les niveaux et que des athlètes étaient victimes de chantage pour que des tests de dopage positifs ne soient pas dévoilés. Ainsi, la marathoniennne Liliya Shobukhova aurait payé 450 000 euros à des dirigeants liés à l’ancien trésorier de l’Association internationale des fédérations d’athlétisme (IAAF) et président de la fédération russe Valentin Balakhnichev pour pouvoir participer aux Jeux olympiques de Londres en 2012.

Athlètes

La « culture de la triche » est « généralisée » et dure depuis « longtemps » dans l’athlétisme russe. Dans ce contexte, des athlètes russes sont prêts à transgresser les règles éthiques pour gagner à tout prix. Cela dit, ceux qui ne voulaient pas participer au « programme » étaient mis sur la voie d’évitement. Certains s’inquiétaient de leur propre sécurité s’ils ne se soumettaient pas aux règles de fonctionnement de l’équipe nationale. « Laisse ça aller, sinon tu pourrais te retrouver par hasard dans un accident d’auto », a déclaré un athlète aux enquêteurs.

Police secrète

Des agents du FSB, la police secrète russe qui a succédé au KGB, se présentaient régulièrement dans le laboratoire antidopage de Moscou et le laboratoire temporaire des Jeux olympiques de Sochi, en 2014. Ceux-ci « imposaient activement une atmosphère d’intimidation sur les processus du laboratoire et de son personnel ». Grigory Rodchenkov, directeur du laboratoire, avait des entretiens réguliers avec un agent du FSB nommé Evgeniy Blotkin ou Blokhin, qui s’intéressait particulièrement aux « humeurs » de l’Agence mondiale antidopage. « Je ne crois pas que nous puissions être sûrs qu’il n’y a pas eu de manipulation [des résultats], mais on n’a pas de preuves formelles qu’il y en a eu », a précisé M. Pound au sujet du laboratoire de Sochi. « On sait simplement qu’ils étaient là. C’est difficile d’imaginer quel serait l’intérêt de l’État russe dans l’urine d’un athlète... »

Système

Le dopage de plusieurs athlètes russes est « systématique » et « constant », a constaté la commission, dont les enquêteurs ont utilisé des entrevues, des résultats de tests, de l’écoute électronique, des rapports et des preuves fournies par des dénonciateurs pour arriver à ces conclusions. Des « ratés systémiques » au sein de l’IAAF et en Russie « empêchent ou diminuent la possibilité d’un programme antidopage efficace » dans ce pays.

Acteurs

Les athlètes, dont plusieurs ont refusé de collaborer à l’enquête, parfois de manière agressive, sont loin d’être les seuls montrés du doigt. Les entraîneurs, les dirigeants sportifs, les médecins, les responsables de la lutte antidopage et du laboratoire de Moscou ainsi que le ministère des Sports sont sévèrement blâmés. « Ils ne pouvaient pas ne pas savoir », a dit M. Pound à propos des autorités politiques russes. Peut-on décrire cela comme du dopage encouragé par l’État ? « Dans le sens de le consentir et de le permettre [le dopage], oui », a-t-il répondu. « Il n’y a pas d’autres conclusions possibles. » Le membre du Comité international olympique y voit peut-être des relents du « vieux système de l’Union soviétique ».

Crimes

Les travaux de la commission ont déjà mené au déclenchement d’une enquête criminelle en France concernant les agissements de hauts dirigeants de l’IAAF. L’ex-président Lamine Diack a été arrêté et mis en examen jeudi pour son implication dans un vaste réseau de corruption, de chantage et d’extorsion d’athlètes mis en cause dans des affaires de dopage. Le médecin Gabriel Dollé, ancien responsable de la lutte antidopage à l’IAAF, et Valentin Balakhnichev, ex-président de la fédération russe et trésorier de l’IAAF, ont aussi été mis en examen. En raison de l’enquête en cours, la commission n’a pas rendu publique la section de son rapport concernant l’IAAF. Elle devrait la dévoiler avant la fin de l’année.



PHOTO PHIL NOBLE, ARCHIVES REUTERS

La commission recommande entre autres la suspension à vie de cinq athlètes, dont la médaillée olympique de Londres au 800 m Mariya Savinova-Farnosova.

EN CHIFFRES

1417

Nombre d’échantillons détruits intentionnellement par le laboratoire antidopage de Moscou et que la commission voulait réanalyser.

2

Un second laboratoire clandestin à Moscou aurait servi à tester et éliminer des échantillons suspects.

99

Pourcentage des membres de l’équipe russe d’athlétisme qui sont dopés, selon la lanceuse de disque Evgeniya Pecherina. Cette allégation n’a pu être prouvée par la commission.

1

Le volume, en mètre cube, de toute la documentation réunie par la commission d’enquête, a dit à la blague Dick Pound. Le rapport tient sur 323 pages, mais sera bonifié d’ici à la fin de l’année.



LA MARQUE AUTOMOBILE QUI CONNAÎT LA CROISSANCE LA PLUS RAPIDE AU CANADA
Selon le volume des ventes au détail des marques à gamme complète et calculé de façon continue sur une période de 12 mois.



**Innové
pour exalter**

L'ÉVÉNEMENT
**MAÎTRISEZ TOUTES
LES CONDITIONS**
DE NISSAN

TRACTION INTÉGRALE INTUITIVE SANS FRAIS[≠]

À l'achat au comptant ou au financement sur VUS Nissan 2015 et 2016 sélectionnés.



Rogue SL avec Ensemble Privilège, TI intuitive et barres transversales pour galerie de toit illustré**

NISSAN **ROGUE S** 2016

BOULIER DE SÉCURITÉ NISSAN AVEC
SYSTÈME DE FREINAGE D'URGENCE¹

LOCATION
À PARTIR DE **280\$*** / MOIS
POUR 60 MOIS

COMPTANT
INITIAL **0\$** Sur le Rogue S 2016
à traction avant.

C'EST COMME
PAYER **65\$** / SEMAINE
POUR 260 SEMAINES*

OU

TRACTION INTÉGRALE INTUITIVE SANS FRAIS[≠]

Une valeur de 2 000 \$. À l'achat au comptant sur autres modèles Rogue 2016 sélectionnés. (À l'exception des modèles Rogue S et SV Édition Spéciale à traction avant)

NISSAN **PATHFINDER** 2015



MEILLEUR CHOIX
SÉCURITAIRE²

FINANCEMENT
À PARTIR DE **0%+**
72 MOIS sur le
Pathfinder S 4x2 2015

OU

JUSQU'À 5 250\$[±] DE RABAIS
au financement sur le Pathfinder S 4x4 2015
INCLUANT LA TRACTION INTÉGRALE INTUITIVE SANS FRAIS*
Une valeur de 2 500 \$ (à l'exception du modèle Pathfinder S 4x2)



Pathfinder SL illustré**



Juke SV avec couleur personnalisée et traction intégrale intuitive illustré**

NISSAN **JUKE** 2015

FINANCEMENT
À PARTIR DE **0%+** **84 MOIS** sur le modèle Juke SV 2015
à traction avant avec boîte manuelle.

OU

TRACTION INTÉGRALE INTUITIVE SANS FRAIS[≠]

Une valeur de 2 180 \$. (À l'exception du modèle Juke SV 2015 à traction avant et boîte manuelle)

NISSAN **MURANO S** 2015 à TA



MEILLEUR CHOIX
SÉCURITAIRE²

À PARTIR DE (Frais de transport et préparation)
29 998\$ + 1 860\$ = 31 858\$* L'offre de la traction intégrale
sans frais n'est pas applicable
sur les modèles S et SV à TA.

OU OBTENEZ LA

TRACTION INTÉGRALE INTUITIVE SANS FRAIS[≠]

Sur les modèles Murano SL et SV à TI 2015. Une valeur de 2 000 \$.



Murano Platine à TI illustré**

PROPRIÉTAIRE DE NISSAN ? NOTRE PROGRAMME FIDÉLITÉ A BEAUCOUP À VOUS OFFRIR.**

CONSULTEZ CHOISISSEZNissan.ca POUR PLUS DE DÉTAILS | L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES NISSAN DU QUÉBEC

Ces offres sont en vigueur du 3 au 30 novembre 2015 chez les concessionnaires Nissan participants. Les offres s'appliquent aux modèles 2015 et 2016 sélectionnés en inventaire seulement, sont exclusives et peuvent être modifiées, prolongées ou annulées sans préavis et ne peuvent être combinées à aucune autre offre, à l'exception des dollars d'exploitation additionnelles. Ces offres n'ont pas de valeur d'échange au comptant. Les offres sont d'une durée limitée et sont soumises à l'approbation de crédit par Nissan Canada Finance. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Visitez votre concessionnaire Nissan du Québec participant pour tous les détails. * L'offre à la location s'applique au Rogue S 2016 (Y6RG16 AA00) à traction avant pour un terme de 60 mois, ce qui équivaut à 60 mensualités de 280 \$ avec 0 \$ en comptant initial lorsque loué par l'entremise de NCF. L'offre à la location du modèle illustré, Rogue SL 2016 (Y6DG16 BK00) avec Ensemble Privilège et TI intuitive, est de 404 \$ / mois pour 60 mois avec 0 \$ en comptant initial lorsque loué par l'entremise de NCF. Premier paiement requis à la signature du contrat. Les frais d'enregistrement auprès du RDPRM et les frais d'agent pour l'inscription (jusqu'à 77 \$ au total) ne sont pas inclus et sont payables à la signature du contrat. Les paiements à la location devront être faits sur une base mensuelle et non hebdomadaire. Les paiements à la location par semaine sont uniquement mentionnés à des fins publicitaires. Location basée sur une allocation annuelle de 20 000 km (allocation totale de 100 000 km pour un terme de 60 mois) avec kilométrage additionnel de 0,10 \$ le km. Le modèle Rogue S 2016 (Y6RG16 AA00) à traction avant n'est pas éligible à l'offre de crédit de la «Traction intégrale intuitive sans frais». Les frais de transport et de pré livraison, la surcharge sur le climatiseur (100 \$) (si applicable), les rabais du manufacturier et les contributions des concessionnaires sont inclus. Le permis de conduire, l'immatriculation, les assurances, les droits spécifiques sur les pneus neufs (15 \$) et les taxes sont en sus et exigés à la signature du contrat. ** Le prix de vente à l'achat au comptant des modèles illustrés suivants en inventaire: Rogue SL 2016 (Y6DG16 BK00) avec Ensemble Privilège, TI intuitive / Pathfinder SL 2015 (5XDG15 AA00) 4x4 avec moteur V6 et boîte CVT / Juke SV 2015 (N5AT15 AA00) avec couleur personnalisée et TI intuitive / Murano Platine 2015 à TI (LXEG15 TE00) est de 35 108 \$ / 38 658 \$ / 26 300 \$ / 43 358 \$. Le prix inclut un rabais total de 2 000 \$ / 3 500 \$ / 2 750 \$ / 2 000 \$ basé sur des dollars d'exploitation non additionnelles. Les rabais de 2 000 \$ / 3 500 \$ / 2 750 \$ / 2 000 \$ sont uniquement applicables à l'achat au comptant et seront déduits du prix de vente négocié avant les taxes et ne peuvent être combinés à des taux subventionnés de financement à l'achat ou à la location, ni à aucune autre offre. ¥ Prix à l'achat à partir de 31 858 \$ pour un Nissan Murano S 2015 (LXRG15 NA00) à TA avec boîte CVT. Le modèle Murano S (LXRG15 NA00) à TA n'est pas éligible à l'offre de crédit de la «Traction intégrale intuitive sans frais». + L'offre de financement à l'achat pour le modèle Pathfinder S 4x2 2015 (5XRG15 AA00) / Juke SV 2015 (N5RT15 AA00) à traction avant et boîte manuelle, est basé sur un prix de vente de 32 558 \$ / 25 320 \$ pour un terme de 72 / 84 mois, ce qui équivaut à un versement mensuel de 452 \$ / 301 \$ avec 0 \$ / 0 \$ en comptant initial (requis à la signature du contrat). Frais de crédit de 0 \$ / 0 \$ pour une obligation totale de 32 558 \$ / 25 320 \$. Le modèle Pathfinder S 4x2 2015 (5XRG15 AA00) n'est pas éligible à l'offre de crédit de la «Traction intégrale intuitive sans frais». Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre offre. ± Le rabais total de 5 250 \$ sera déduit du prix de vente négocié avant les taxes, il inclut une contribution des concessionnaires de 300 \$ et il s'applique uniquement au financement à l'achat des modèles Pathfinder S 4x4 (5XBG15 AA00) et Pathfinder S 4x4 Ensemble Platine (5XEG15 AA10) 2015 en inventaire, à des taux standards lorsque financés par l'entremise de NCF. Ce rabais ne peut être combiné à des taux subventionnés de financement à l'achat ou à la location ni avec aucune autre offre. Le montant annoncé inclut le crédit de la «Traction intégrale intuitive sans frais». Certaines conditions s'appliquent. # L'offre bonifiée de la traction intégrale (TI) sans frais, d'une valeur de 2 180 \$ / 2 000 \$ / 2 500 \$ / 2 000 \$, est applicable à l'un des modèles Nissan neufs suivants : Juke 2015 / 2016 (excluant les modèles Juke SV (N5RT15 AA00) à TA / SV (N5RT15 AA00 et AE00) à TA / Nismo RS (N5YT15 AA00) à TA) / Rogue 2016 (excluant les modèles Rogue S (Y6RG16 AA00) à traction avant et Rogue SV Édition Spéciale (Y6SG16 AA00) à traction avant) / Pathfinder 2015 (excluant le modèle Pathfinder S (5XRG15 AA00) 4x2) / Murano 2015 (excluant les modèles Murano S et SV (LXSG15 CC00 / LXRG15 NA00) à traction avant. L'offre est valide pour les véhicules admissibles neufs achetés ou financés par l'entremise de NCF à des taux standards et livrés entre le 3 et le 30 novembre 2015. L'offre représente un crédit qui peut uniquement être utilisé au moment initial de l'achat / du financement, et appliqué : (I) à l'achat d'un système à traction intégrale provenant d'un concessionnaire Nissan certifié; et/ou (II) à l'achat au comptant du véhicule. ++ L'offre fidélité Nissan (l'« offre ») ne s'adresse qu'aux clients admissibles qui (en date du 1er août 2015) sont ou étaient propriétaires d'un véhicule de marque Nissan de l'année modèle 2009 ou plus récente, ou dont ils effectuent ou effectuaient la location, ou à l'égard duquel ils ont ou avaient contracté un financement (un « véhicule existant »). L'admissibilité à l'offre sera établie par Nissan Canada inc. (« NCI ») à son absolue discrétion. Il est obligatoire de présenter une preuve de la propriété, de la location ou du financement actuel ou antérieur. L'offre ne peut être transférée ni cédée, sauf à un copropriétaire ou à un colocataire du véhicule existant qui réside dans le même foyer que la personne ayant l'intention de se prévaloir de l'offre. Si le client admissible choisit de louer ou de financer un véhicule de marque Nissan neuf n'ayant pas été immatriculé auparavant (excluant la gamme des véhicules NV, les parcs de véhicules et les véhicules de location quotidienne) (un « véhicule admissible neuf ») par l'entremise de NCI et de Services Financiers Nissan Canada inc. (collectivement, « SFNC »), il recevra un montant spécifié de Dollars Fidélité pouvant être jumelé à un autre montant (les « Dollars Fidélité »), selon ce qui est indiqué ci-après : I. Micra / Versa / Sentra (500 \$); II. Juke / Rogue (600 \$); III. Altima / Frontier / Xterra / Leaf / Murano / Pathfinder (800 \$); et IV. Maxima / Z / Titan, Armada / GT-R (1 000 \$). Les Dollars Fidélité seront appliqués après les taxes, ce qui signifie qu'ils comprennent toutes les taxes applicables. Par ailleurs, si le client admissible choisit d'acheter ou de louer / de faire financer un véhicule admissible neuf (sauf la GT-R et la Leaf) autrement que par l'entremise de SFNC, il recevra un plan de vidange d'huile et de permutuation des pneus d'une durée de trois ans ou 48 000 kilomètres (selon l'éventualité qui se produit en premier) qui consiste en un maximum de 6 visites d'entretien comportant chacune 1 vidange d'huile (avec huile à moteur 5W30 classique) et 1 service de permutuation des pneus. Veuillez communiquer avec votre concessionnaire pour tous les détails sur le plan de vidange d'huile et de permutuation des pneus. Cette offre n'est pas monnayable, mais elle peut être combinée à d'autres offres. L'offre est valide pour les véhicules admissibles neufs achetés / loués / financés et livrés entre le 3 et le 30 novembre 2015. Certaines conditions s'appliquent. 1) Caractéristique livrable. Le système de freinage d'urgence ne peut prévenir les accidents en raison de négligence ou de conduite dangereuse. Il se peut que le système n'émette pas d'avertissement ou n'applique pas les freins dans certaines conditions. Fonctionne au-delà d'une certaine vitesse. 2) Pour plus de détails, consultez www.iihs.org. ©2015 Nissan Canada inc. et Nissan Canada Finance, une division de Nissan Canada inc. Les noms, logos, slogans, noms de produits et noms des caractéristiques de Nissan sont des marques de commerce utilisées sous licence ou appartenant à Nissan Motor Co. Ltd. ou à ses filiales nord-américaines.

Pas d’inquiétude pour Couillard



VINCENT
MARISSAL
CHRONIQUE

S’il est vrai que les élections partielles sont l’occasion pour les électeurs d’envoyer des messages au gouvernement, eh bien, le premier ministre Couillard peut dormir sur ses deux oreilles et garder le cap de son itinéraire austère.

Vrai, la candidate-vedette Dominique Anglade, transfuge de la CAQ, s’est fait chauffer par sa rivale du PQ, Gabrielle Lemieux, dans Saint-Henri–Sainte-Anne (on peut même imaginer que le PQ l’aurait emporté si Québec solidaire n’avait pas fait autour de 20 %), mais ce matin, les libéraux se retrouvent avec le même nombre de députés qu’avant cette ronde de quatre partielles. « Passer proche », comme disait Pat Burns, c’est juste bon sur la piste de danse. Et pour rester dans les clichés sportifs, « personne ne se souvient jamais de celui qui arrive deuxième », dixit Alexandre Daigle (oui, je sais, la référence est douteuse...).

Mesures d’austérité? Grogne dans la fonction publique? Dans les écoles? Dans la population en général? Partielles sous forme de référendum sur les décisions du gouvernement Couillard? Si c’était le cas, les libéraux peuvent continuer leur petit bonhomme de chemin sans trop s’inquiéter ni regarder, inquiets, dans leurs rétroviseurs.

Le jugement hier soir – si jugement il y a eu – vise plutôt la CAQ, qui a reculé dans les quatre circonscriptions, en particulier dans Beauce-Sud, seul espoir réel du parti de François Legault.

M. Legault s’est rendu trois fois dans cette circonscription au cours des dernières semaines et il a recruté un conseiller municipal connu et respecté dans le coin. Son parti a aussi bénéficié d’une couverture médiatique accrue au cours des derniers jours avec le dévoilement d’une nouvelle stratégie politique et même d’un nouveau logo. Pas suffisant, de toute évidence.

Voici ce que déclarait François Legault le 13 octobre: « Les gens de Beauce-Sud seront placés face à un choix clair le 9 novembre. Un vote pour la CAQ sera un vote pour la fierté beauceronne avec un homme d’affaires comme Tom Redmond, qui a fait sa marque dans la région, autant dans le secteur privé que par son engagement communautaire en Beauce. Un vote pour les libéraux, toutefois, serait un vote pour ceux qui ont multiplié les abus de pouvoir ces derniers temps: nominations



La candidate-vedette Dominique Anglade, transfuge de la CAQ, a remporté une courte victoire dans Saint-Henri–Sainte-Anne, avec l’obtention de 39 % des votes, contre 30 % pour la candidate du PQ et 21 % pour QS.

partisanes, primes de départ, intention de hausser unilatéralement le salaire des députés et déclenchement des partielles pendant la campagne

a également reculé, finissant même lointain quatrième dans Saint-Henri–Sainte-Anne, quelques kilomètres derrière Québec solidaire.

Dominique Anglade, transfuge de la CAQ, s’est fait chauffer par sa rivale du PQ, Gabrielle Lemieux, dans Saint-Henri–Sainte-Anne, mais ce matin, les libéraux se retrouvent avec le même nombre de députés qu’avant.

fédérale. Je suis sûr que la Beauce va dire non au cynisme et aux abus de pouvoir le 9 novembre. »

Résultat: la CAQ a terminé loin deuxième dans Beauce-Sud, faisant moins bien qu’aux élections générales d’avril 2014 (38 % contre 32 % au moment d’aller sous presse). Dans les trois autres circonscriptions, la CAQ

Les caquistes diront que leur virage nationaliste, trop récent, n’a pas encore « percolé » dans l’électorat et que le déclenchement des partielles québécoises pendant les élections fédérales est un geste disgracieux qui aura permis aux libéraux de détourner l’attention. Peut-être, mais les résultats d’hier soir ne sont vraiment pas encourageants.

Pour le PQ, qui vivait ses premières partielles depuis que Pierre Karl Peladeau est chef, le résultat est plus positif, même s’il n’a pu profiter du mécontentement envers les libéraux pour faire des gains.

Le PQ a moins bien fait qu’en 2014 dans René-Lévesque, mais il a néanmoins gardé ce siège (le contraire aurait été une catastrophe) et il a amélioré ses pourcentages dans Fabre et dans Saint-Henri – Sainte-Anne. PKP sauve la mise, donc, et il peut se féliciter de la très bonne performance de sa candidate dans cette dernière circonscription.

Le gazon est certes plus vert au PQ qu’à la CAQ, mais à la lumière des résultats de ces quatre partielles, le PLQ n’a vraiment pas à s’inquiéter de voir prochainement ses adversaires lui couper l’herbe sous le pied.

Pour joindre notre chroniqueur: vincent.marissal@lapresse.ca

Les libéraux conservent leurs acquis

La CAQ voit ses appuis reculer; le PQ garde son siège dans René-Lévesque



DENIS LESSARD
QUÉBEC

En dépit des compressions budgétaires et de la collision toute récente avec les employés du secteur public, les libéraux de Philippe Couillard sont parvenus à conserver leurs acquis, remportant trois des quatre circonscriptions en jeu dans les complémentaires d’hier.

Le PQ est lui aussi arrivé sans problème à préserver son bastion de René-Lévesque. Quant à la Coalition avenir Québec, elle est en recul dans chacune des quatre circonscriptions en pourcentage des voix exprimées.

Seule véritable lutte, dans Saint-Henri–Sainte-Anne, la vedette libérale Dominique Anglade a remporté la circonscription avec 39 % des suffrages, une majorité de 1205 voix au moment de mettre sous presse. L’appui au PLQ a fondu par rapport aux 52 % de voix récoltées par celle qui l’avait précédée, l’ex-ministre Marguerite Blais. Arrivant au bras de sa candidate, Philippe Couillard s’est tout de même dit satisfait des résultats. Dans René-Lévesque, Karine Otis a presque doublé le pourcentage d’appuis au PLQ dans cette circonscription traditionnellement péquiste, a-t-il relevé.

M^{me} Anglade a devancé les candidates du Parti québécois, Gabrielle Lemieux et de Québec solidaire, Marie-Ève Rancourt. Toutes deux ont amélioré de plus de 10 % le score de leur parti par rapport aux élections de 2014. Le PQ obtient 30 % des suffrages et Québec solidaire, 21 %. La division des voix entre les deux

partis souverainistes permettra à M^{me} Anglade de faire son entrée à l’Assemblée nationale. La Coalition avenir Québec et son candidat Louis-Philippe Boulanger n’ont pu faire mieux que 5 % des votes, deux fois moins qu’en avril 2014.

M^{me} Anglade, ancienne présidente et candidate de la Coalition avenir Québec, peut prétendre à un poste au Conseil des ministres, mais il n’est pas certain que le premier ministre Couillard voudra faire monter rapidement cette néophyte au Conseil, laissant du même coup en plan des députés qui le suivent depuis longtemps.

Un taux de participation anémique, autour de 25 %, témoigne de l’indifférence des électeurs, déjà sollicités par une campagne fédérale d’une longueur

Devant les électeurs de Baie-Comeau, Pierre Karl Peladeau a dit que le déclenchement des complémentaires durant la campagne fédérale alimentait le cynisme des électeurs. « Le Parti québécois est un parti engagé pour la défense des citoyens, a lancé hier M. Peladeau. On va continuer de faire notre travail à l’Assemblée nationale, dénoncer cette austérité que le premier ministre libéral impose aux Québécois. »

La circonscription fortement syndiquée de la Côte-Nord a voté à 49 % pour le PQ, une majorité de 1458 voix au moment de mettre sous presse. La libérale Karine Otis suit, avec 38 % des suffrages, suivie de très loin par Dave Savard de la CAQ, avec un maigre 6 % des votes.

Un taux de participation anémique, autour de 25 %, témoigne de l’indifférence des électeurs, déjà sollicités par une campagne fédérale d’une longueur sans précédent.

sans précédent. Seule exception dans René-Lévesque, les électeurs ont voté à près de 40 %. Le premier ministre Couillard avait déclenché les élections partielles même si la campagne fédérale n’était pas terminée. Ayant bon espoir de l’emporter dans trois des quatre circonscriptions en jeu, il tenait à présenter ses nouveaux députés au conseil général de son parti, en fin de semaine prochaine à Québec.

René-Lévesque

Seule victoire péquiste, dans René-Lévesque, le candidat Martin Ouellet a conservé ce bastion au Parti québécois qui a toujours représenté cette circonscription, à l’exception d’un bref intermède adéquiste en 2006.

Aux élections générales de l’an dernier, le député sortant Marjolain Dufour, issu du monde syndical, avait obtenu 55 % des suffrages, une majorité de 6600 voix sur le libéral Michel Lévesque qui avait eu 22 % des électeurs. La CAQ avait récolté 16 % des voix.

Beauce-Sud

Sans surprise dans Beauce-Sud, le candidat libéral Paul Busque a conservé la circonscription de Robert Dutil dans le giron libéral. Avec 51 % des suffrages, une avance, au moment de mettre sous presse, de 3214 voix sur le candidat caquiste Tom Redmond, un conseiller municipal, qui a obtenu le meilleur score

pour son parti hier en attirant 29 % des électeurs.

Une déception pour François Legault, le chef de la CAQ, qui avait choisi cette circonscription pour son intervention hier soir. Beauce-Sud restait le meilleur espoir de son parti parmi les quatre circonscriptions dans la balance. « Les gens n’ont tout simplement pas voté. Je ne peux pas croire que les enseignants, les gens en santé sont satisfaits du Parti libéral. C’est surtout un gros problème de participation qu’on vit ce soir. Dans Saint-Henri–Sainte-Anne, le taux de participation est autour de 22 %, est-ce qu’on parle de démocratie? Ça commence à ressembler aux commissions scolaires », de soutenir M. Legault.

Aux élections de 2014, l’ex-ministre Dutil avait obtenu 50 % des suffrages, devançant la CAQ et Samuel Poulin, qui avait obtenu un solide 38 %. Le PQ était encore une fois troisième, loin derrière avec 7 % des suffrages.

Fabre

Finalement, les libéraux sont parvenus sans difficulté à maintenir leurs acquis dans la circonscription de Fabre, rendue vacante par la démission de l’ex-bâtonnier Gilles Ouimet. Ancienne présidente du Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec, Monique Sauvé l’a emporté avec 44 % des suffrages, coiffant le péquiste Jibril Akaaboune Le François qui a fini deuxième avec 29 % des votes. La CAQ avec Carla El-Ghandour a récolté 15 % des voix.

Il s’agit d’un autre recul pour le PLQ. En 2014, le bâtonnier Ouimet avait récolté 55 % des suffrages dans l’ancienne circonscription de Michelle Courchesne. Il avait obtenu une majorité de 12 800 voix sur le candidat péquiste qui avait obtenu 21 % des voix. Le caquiste n’était pas loin derrière avec 18 % des suffrages.

ACTUALITÉS

MORT D'UNE JEUNE INNUE

« Il faut plus » qu'une enquête publique, dit un chef autochtone

GABRIELLE DUCHAINE

La tenue d'une enquête publique du coroner sur le suicide, la semaine dernière, d'une jeune Innue sur la Côte-Nord n'est pas suffisante, estime le chef de la communauté d'Uashat mak Mani-utenam.

« Je salue la décision de Québec de faire la lumière sur les causes et sur les circonstances de la mort de Nadeige Guanish, mais ce n'est pas suffisant. Il faut faire plus », a déclaré le chef Mike McKenzie lors d'une conférence de presse tenue hier matin.

Vendredi, Québec a ordonné la tenue d'une enquête publique du coroner sur le suicide de la jeune Innue de 18 ans, mère d'un bébé, cinquième membre de la communauté d'Uashat mak Mani-utenam, près de Sept-Îles, à se donner la mort cette année.

« Notre communauté est durement éprouvée. Notre peine est immense, a dit

d'entrée de jeu le chef McKenzie. Comme les autres, notre jeunesse a le droit à un environnement sain et sécuritaire. Comme les autres, elle a le droit d'aspirer à un avenir meilleur. »

Demande réitérée

Le chef innu a réitéré la demande des Premières Nations, qui souhai-

Une demande faite à plusieurs reprises par le chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, Ghislain Picard, dans la foulée des révélations de *La Presse* sur la mort violente ou obs- cure de 259 enfants et adolescents autochtones en 15 ans au Québec et du reportage de l'émission *Enquête*

« Comme les autres, notre jeunesse a le droit à un environnement sain et sécuritaire. Comme les autres, elle a le droit d'aspirer à un avenir meilleur. » — Mike McKenzie, chef de la communauté d'Uashat mak Mani-utenam

tent une commission d'enquête québécoise sur les facteurs systémiques qui nuisent aux relations entre les peuples autochtones et les instances québécoises.

de Radio-Canada sur les sévices qu'auraient fait subir à des femmes autochtones de la région de Val-d'Or des policiers de la Sûreté du Québec.

Ghislain Picard, qui était présent à la conférence de presse, a pour sa part annoncé qu'il enverra une lettre à la nouvelle ministre de la Justice du Canada, Jody Wilson-Raybould, elle-même autochtone, afin de lui demander formellement d'ajouter au mandat de l'éventuelle enquête nationale sur les femmes autochtones disparues et assassinées un volet sur la relation entre le système de justice et les Premières Nations.

Escouade policière mixte

Le chef McKenzie s'est lui aussi adressé au gouvernement fédéral, demandant au nouveau premier ministre Justin Trudeau de se rendre à Uashat mak Mani-utenam afin de rencontrer la communauté et profiter de cette visite pour annoncer la mise en branle de l'enquête nationale. « Il est temps de passer de la parole aux actes. »

Le chef innu souhaite aussi la création d'une escouade policière mixte regroupant des policiers de la réserve, de la Sûreté du Québec et de la Gendarmerie royale du Canada pour lutter contre les réseaux de vente et de distribution de stupéfiants à Sept-Îles.

« Il faut diminuer la présence des substances illicites », martèle le leader.

Il a dénoncé le sous-financement de plusieurs services, dont le corps de police locale et les services de santé. « On a besoin des ressources nécessaires pour intervenir adéquatement auprès de notre communauté. »

INSPECTIONS DE CANALISATION

Fermeture prolongée de Pie-IX

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Craignant une nouvelle rupture de canalisation majeure, la Ville de Montréal prolonge d'une semaine la fermeture d'un tronçon du boulevard Pie-IX afin de pousser ses inspections de la conduite ayant cédé le 30 octobre dernier.

La métropole dit avoir fini samedi dernier de réparer la canalisation qui avait rompu une semaine plus tôt, inondant des dizaines de sous-sols dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. La dégradation avancée des sections voisines constatée lors des travaux de réparation incite toutefois la Ville à poursuivre ses inspections. On veut ainsi s'assurer que de nouvelles ruptures ne surviendront pas lorsque l'eau recommencera à y circuler.

Au départ, Montréal devait remplacer un segment de 6 mètres de long de la conduite endommagée, mais après avoir constaté la dégradation des portions voisines, on a plutôt décidé de remplacer 15 m dudit segment.

Par précaution, des inspections par caméras seront faites cette semaine en amont et en aval à l'intérieur du tuyau mesurant 1,2 m de largeur. Montréal veut toutefois aller plus loin en observant de visu l'extérieur de la canalisation. Mais voilà, la conduite repose à 3 m de profondeur. Pour y avoir accès, des employés creuseront trois « fosses d'observation », soit des trous de 6 m². Ces trous permettront à la Ville de mener des inspections beaucoup plus



Une conduite avait cédé le 30 octobre dernier, entraînant une inondation dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension et la fermeture d'un tronçon du boulevard Pie-IX.

PHOTO FRANÇOIS ROY, ARCHIVES LA PRESSE

poussées que celles faites en 2012, qui n'avaient révélé aucune faiblesse. Pour la réalisation de ces excavations, les trois voies de circulation du boulevard Pie-IX en direction sud devront ainsi demeurer fermées pour la semaine. L'artère sera ainsi interdite à la circulation entre le boulevard Crémazie et la rue Jean-Talon, soit sur un peu plus de 700 m. Une fois ces travaux finis, Montréal prévoit rouvrir le boulevard Pie-IX vers le 16 novembre.

Découvrir de nouvelles faiblesses pourrait toutefois avoir de graves

conséquences puisque la Ville pourrait alors être forcée d'entreprendre la réparation de la conduite. Un tel chantier pourrait aussi s'étendre bien au-delà de ce périmètre puisque la conduite installée en 1961 s'étend de Crémazie à la rue Beaubien, soit sur plus de 1,8 km.

Ces inspections sont jugées nécessaires puisque les causes exactes de la rupture de canalisation sont encore mal connues. En théorie, cette conduite installée il y a 54 ans devait avoir une durée de vie de 90 ans. Celle-ci a cédé le 30 octobre dernier, créant un trou de 3 pieds carrés.

Requêtes présentées en Cour supérieure
Le gouvernement cherche à limiter les actions du SFPQ

Par l'entremise de procédures judiciaires déposées hier, le gouvernement du Québec veut empêcher le Syndicat de la fonction publique et parapublique (SFPQ) de bloquer l'accès aux immeubles gouvernementaux pour les employés qui ne sont pas en grève. Dans sa requête en injonction interlocutoire et provisoire et sa requête introductive d'instance en injonction permanente présentées hier en Cour supérieure, le gouvernement cite une note du SFPQ qui a circulé lors de la journée de grève du 27 octobre, selon laquelle « une bonne ligne de piquetage ne devrait permettre à aucune personne d'entrer ». « Le mot d'ordre a été suivi par ses membres, de sorte que de nombreux employés non syndiqués n'ont pu avoir accès à leur milieu de travail et les citoyens n'ont pu recevoir les services auxquels ils ont droit », peut-on lire dans la requête. Dans au moins 22 villes de la province, est-il aussi écrit, les policiers auraient reçu 63 demandes d'intervention, et dans 36 situations, les policiers auraient été amenés à mettre en place un couloir de sécurité. Le gouvernement du Québec espère une intervention rapide des tribunaux pour éviter que la situation se reproduise jeudi et vendredi, les prochaines journées de grève prévues.

— Louise Leduc

AUJOURD'HUI DANS LA SECTION PAUSE SANTÉ

LA SECTION PAUSE PRÉSENTE DES THÈMES DIFFÉRENTS
TOUS LES JOURS, UNIQUEMENT DANS LA PRESSE+.

PAUSE SANTÉ

« LES FEMMES PLUS ÂGÉES ONT PLUS DE CHANCES D'AVOIR DES JUMEAUX »

QUI SONT LES FUMEURS OCCASIONNELS?

SANTÉ MENTALE

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE À LA RESCOURSSE

RENDEZ-VOUS ANNUELS POUR ENFANTS: IMPORTANTS OU PAS?

TABAGISME

CONSULTATION MÉDICALE

Téléchargez dès maintenant

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google play

Livrée avant 5 h 30. Et c'est gratuit.

LA PRESSE+

« Nous aurons beaucoup de difficulté à mettre nos ressources sur le marché si nous ne pouvons pas démontrer que nous posons des actions crédibles pour nous attaquer aux changements climatiques », a laissé entendre la ministre Catherine McKenna depuis Paris.

Politique La cible de réduction des GES des conservateurs sera le plancher, dit McKenna

La nouvelle ministre canadienne de l'Environnement a déclaré que la cible de réduction des gaz à effet de serre fixée par les conservateurs doit être vue comme un plancher. Catherine McKenna est à Paris pour participer à des rencontres ministérielles préparatoires en vue du sommet des Nations unies sur les changements climatiques qui s'ouvrira à la fin du mois. Les libéraux refusent d'établir un objectif clair en matière de réduction des émissions de GES, soutenant que le gouvernement fédéral doit d'abord élaborer un plan crédible en collaboration avec les provinces. La ministre a indiqué, lors d'une conférence téléphonique avec des journalistes hier, que la proposition des conservateurs

« sera le plancher, mais nous tenterons certainement de faire mieux. » L'ancien gouvernement conservateur s'était donné comme but de réduire de 30 % les émissions par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030. Le Canada, cependant, est encore bien loin d'atteindre les cibles de 2020 en vertu de l'accord de Copenhague et les conservateurs n'avaient pas annoncé de mesures pour respecter l'objectif ambitieux de 2030. Le but, selon M^{me} McKenna, est d'abord « de prendre conscience de ce qu'on peut faire ». « On peut avoir des cibles, mais on doit être capable d'atteindre ces cibles et on doit poser des actions concrètes [pour y arriver] », a-t-elle expliqué.

— La Presse Canadienne

ACTUALITÉS

Vente des terrains de l'ex-Singer à Saint-Jean-sur-Richelieu

Québec transmet le dossier à l'UPAC

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Le ministère des Affaires municipales a transmis à l'Unité permanente anticorruption (UPAC) les résultats de sa vérification ayant conclu que la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a fait des gestes illégaux pour favoriser la revitalisation des terrains de l'ancienne usine Singer.

Vendredi, Québec a rendu publics les résultats d'une enquête de trois ans sur divers gestes de la Ville dans ce projet. La vérification a conclu que Saint-Jean-sur-Richelieu a accordé des subventions illégales à deux promoteurs immobiliers en leur vendant pour 1 \$ des terrains qui étaient évalués à 2,8 millions de dollars à l'époque. La municipalité aurait aussi fait pour près de 1 million de dollars de dépenses injustifiées. Le vérificateur a également estimé que les règles d'appel d'offres ont été contournées.

Le dossier se trouve maintenant entre les mains de l'unité policière spécialisée dans les enquêtes sur la corruption. « Dans ce genre de vérification, le dossier est automatiquement transmis à l'UPAC », a indiqué à La Presse Audrey Garon, porte-parole aux Affaires municipales.

L'UPAC a confirmé avoir été saisie du dossier. Le rapport a été transmis au commissaire associé aux vérifications, qui devra déterminer si une enquête en bonne et due forme doit être mise en place. « Ce n'est pas impossible qu'il y ait enquête », a indiqué une porte-parole, Anne-Frédéric Laurence.

De son côté, le ministère des Affaires municipales a avisé Saint-Jean-sur-Richelieu qu'il entend suivre pendant trois ans la gestion des



IMAGE FOURNIE PAR LA VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Saint-Jean-sur-Richelieu a vendu pour 1 \$ à deux promoteurs immobiliers des terrains qui étaient évalués à 2,8 millions de dollars à l'époque. Le Groupe Maurice, qui a ouvert une résidence pour personnes âgées sur l'emplacement, a dû décontaminer le terrain à ses frais.

contrats de la Ville. On veut ainsi s'assurer de l'application des recommandations de l'audit, qui a également noté certaines lacunes dans l'attribution des contrats.

La question de la vérification du Ministère rebondira au cours du prochain conseil municipal de Saint-Jean-sur-Richelieu, prévu le 16 novembre. Québec demande en effet au maire de lire une lettre avisant les citoyens des conclusions de la vérification.

Débat juridique

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu continue à se défendre d'avoir mal agi, et estime qu'il s'agit d'un débat juridique. La Ville affirme qu'elle a fait valider chacun de ses gestes par des avocats.

La municipalité estime ne pas avoir contrevenu à la Loi sur l'interdiction de subventions municipales puisque, en plus de vendre les terrains 1 \$, elle dit avoir exigé une

contrepartie. Le Groupe Maurice, qui a ouvert une résidence pour personnes âgées, a dû décontaminer le terrain à ses frais.

Quant aux conclusions selon lesquelles la Ville aurait contourné les règles d'appel d'offres en cédant le bail d'une clinique, Saint-Jean-sur-Richelieu souligne que cette décision a été prise en collaboration avec le centre de santé et de services sociaux. Bref, Québec était partenaire dans le projet.

PROJET COLISÉE

La maison de transition pour un importateur de cocaïne

DANIEL RENAUD

Après avoir purgé la moitié d'une peine de huit ans, Angelo Follano, chef d'orchestre d'un complot visant à importer 1300 kg de cocaïne éventé en 2006 durant la rafle antimafia Colisée, a convaincu hier matin les commissaires aux libérations conditionnelles de l'envoyer en maison de transition.

Grand sportif, Follano, 42 ans, qui portait d'ailleurs un chandail des Bears de Chicago, de la Ligue nationale de football, a raconté aux commissaires que son implication dans le crime a commencé en raison de ses problèmes de jeu compulsif. Il a dit avoir été initié aux paris sportifs illégaux en pleine partie de hockey-balle, alors que l'un de ses coéquipiers pariait sur des matches de basketball professionnel, directement sur le banc de l'équipe, à l'aide d'un petit appareil électronique.

« J'ai commencé à parier. Je gagnais au début, et ça m'a monté à la tête. J'avais de l'argent, ce que je n'avais jamais eu avant. On était pauvres, chez nous. À Noël, je recevais des pommes et des oranges comme cadeaux », a-t-il expliqué.

Mais la chance a tourné. Follano s'est retrouvé avec une dette de quelques milliers de dollars. Pour qu'il se refasse, un ami l'a initié à la vente de



Angelo Follano a été le chef d'orchestre d'un complot visant à importer 1300 kg de cocaïne éventé en 2006 durant la rafle antimafia Colisée.

stupéfiants. « Au début, je livrais de la coke et du pot. Je recevais 250 \$ du kilo et 25 \$ par livre de pot. »

Mais la dette de Follano a continué d'augmenter et a dépassé les 100 000 \$. C'est pour cette raison, dit-il, qu'il s'est impliqué dans le projet d'importation de 1300 kg.

Rappelons que durant l'enquête Colisée, les policiers ont mis la main sur 300 des 1300 kg projetés. La drogue avait été dissimulée dans des barils de mazout doublés au plomb pour échapper aux appareils de détection. Exploitant sa passion pour le baseball, les enquêteurs étaient allés

camp. Ils lui ont également parlé d'un contrat qu'il aurait eu sur sa tête.

Follano a vigoureusement nié avoir reçu de la visite à RDP et affirme que sa vie n'est pas en danger. « Si je sortais aujourd'hui, je n'aurais pas besoin de regarder dans mon dos », a-t-il assuré.

« Faites-vous partie du crime organisé traditionnel italien? », lui ont demandé les commissaires. « Non ». Il a hésité avant d'ajouter: « Mais je répondais d'une seule personne qui en faisait partie. »

Follano a maintenu un comportement conformiste en établissement, s'est inscrit à une thérapie et s'est impliqué dans un organisme communautaire. Il a effectué plusieurs sorties avec et sans escorte, sans problème.

Follano a maintenu un comportement conformiste en établissement, s'est inscrit à une thérapie et s'est impliqué dans un organisme communautaire. Il a effectué plusieurs sorties avec et sans escorte, sans problème.

jusqu'à infiltrer un agent civil dans l'équipe amateur à laquelle appartenait Follano.

Pas menacé

Follano était en cavale le jour de l'opération Colisée, et ce n'est que trois ans et demi plus tard, soit en avril 2010, qu'il s'est livré à la police. La mafia était alors secouée par une guerre intestine. C'est peut-être la raison pour laquelle les commissaires l'ont questionné sur une visite qu'il aurait eue, alors qu'il était prévenu à Rivière-des-Prairies, d'une personne qui lui aurait demandé de choisir con

Son agente de libération recommandait son envoi en maison de transition, ce qu'ont entériné les commissaires. Follano, qui a un emploi de commis de pièces automobiles qui l'attend, ne pourra toutefois se livrer aux jeux de hasard, devra divulguer toute transaction financière, ne pourra fréquenter des individus qu'il sait criminels et devra poursuivre sa thérapie contre le jeu compulsif.

Pour joindre Daniel Renaud en toute confidentialité: 514-285-7000, poste 4918

GUERRE DES MOTARDS

Un délateur veut devancer sa libération conditionnelle

CAROLINE TOUZIN

Le délateur Stéphane Godasse Gagné veut sortir de prison avant la fin de sa peine.

Gagné s'adressera à un jury cette semaine, car il souhaite devancer sa date d'admissibilité à la libération conditionnelle. Le motard a assassiné la gardienne de prison Diane Lavigne en 1997 pour grimper les échelons de l'organisation des Hells Angels.

À l'époque, la guerre entre les Hells Angels et les Rock Machine faisait rage pour le contrôle du trafic de drogue au Québec. Ce conflit a fait 160 morts, dont plusieurs victimes innocentes.

En 1998, Gagné a été condamné à une peine de prison à vie sans possibilité d'être admissible à une libération conditionnelle avant 2023.

« Par mon cheminement, je peux affirmer que je ne suis plus une personne violente et que je ne représente plus un danger pour la société », a écrit le détenu pour justifier sa requête. Il affirme avoir « maintenant bénéficié de tous les acquis et programmes disponibles en institution ».

Gagné a retourné sa veste après avoir plaidé coupable au meurtre de Diane Lavigne et à la tentative de meurtre commise à l'endroit d'un

deuxième gardien de prison, Robert Corriveau.

Le motard a accepté de témoigner pour la Couronne. En échange, la poursuite a laissé tomber les accusations qui pesaient contre lui relativement au meurtre d'un autre gardien de prison, Pierre Rondeau.

Des condamnations

En témoignant contre ses anciens frères d'armes, Gagné a ainsi permis de faire condamner Paul Fontaine – son complice de l'époque dans le meurtre de M. Rondeau et dans la tentative de meurtre contre M. Corriveau – ainsi que le chef des Hells, Maurice

Mom Boucher, qui a commandé les meurtres des gardiens de prison.

Le détenu bénéficie d'une mesure prévue dans le Code criminel qui permet à l'auteur d'un meurtre, après 15 ans de détention, de s'adresser à un jury pour faire devancer sa date d'admissibilité à une libération conditionnelle.

Un meurtrier doit notamment prouver au jury qu'il a adopté une bonne conduite en prison et qu'il est suffisamment « réhabilité » pour retrouver sa liberté. Lorsque la recommandation du jury est positive, c'est ensuite à la Commission des libérations conditionnelles du Canada d'examiner la demande et d'accorder ou non cette libération.

Fait à noter, cette « clause de la dernière chance » a été abolie par le gouvernement Harper en 2011. Or, Gagné peut encore s'en prévaloir puisque le meurtre a été commis avant 2011.

Les audiences, qui se déroulent devant le juge Jerry Zigman, doivent durer deux semaines.

Montréal Le 25^e meurtre de l'année élucidé

Philippe Gloutney a été formellement accusé, hier, au palais de justice de Montréal, en lien avec le 25^e homicide commis à Montréal cette année. L'homme de 42 ans est soupçonné d'avoir poignardé à mort un homme de 38 ans, Lee-Christopher Larocque, et d'avoir tenté de tuer une femme 55 ans. Le drame, qui tire son origine d'un conflit familial, s'est déroulé dans un immeuble de logements de la rue Sherbrooke, dans l'arrondissement de Lachine, vendredi dernier. Philippe Gloutney avait été arrêté sur place.

— Caroline Touzin

LE TOUR DU GLOBE



PHOTO ARCHIVES AP

Jordanie Deux soldats américains tués par un policier

Un policier jordanien a tué hier deux instructeurs américains et un sud-africain avant d'être abattu, 10 ans jour pour jour après une série d'attentats meurtriers d'Al-Qaïda en Jordanie, pays allié des États-Unis. Anwar Abou Zeid a ouvert le feu pour une raison inconnue dans un centre de la police où des experts internationaux entraînent des policiers jordaniens et parfois étrangers. Il aurait également tué deux employés jordaniens et blessé deux autres instructeurs américains, trois Jordaniens et un Libanais.

— Agence France-Presse



PHOTO AFP

Birmanie Vers une victoire historique de l'opposition

Le parti de l'opposante birmane Aung San Suu Kyi a revendiqué hier une victoire écrasante aux élections législatives de dimanche, confirmée par les premiers résultats officiels ouvrant la voie à un changement historique. À la Chambre basse du Parlement, la plus importante avec 323 sièges, les premiers résultats portant sur 28 sièges indiquent que la Ligue nationale pour la démocratie en a remporté 25, contre 2 pour le parti au pouvoir, l'USDP. La commission électorale s'est lancée dans un long égrenage des résultats.

— Agence France-Presse



PHOTO ARCHIVES REUTERS

Mexique Une dizaine de personnes tuées dans une fusillade

Au moins 10 personnes ont été tuées et 7 autres blessées lors d'une fusillade pendant un combat de coqs dans le sud du Mexique, a-t-on appris hier auprès de la police. Un enfant de 12 ans figure parmi les victimes de cette fusillade qui a éclaté dimanche soir dans la ville de Cuajinicuilapa, dans l'État du Guerrero, a indiqué à l'AFP une source officielle sous couvert d'anonymat. L'affrontement aurait opposé deux bandes rivales, pour une raison encore inconnue, selon cette source.

— Agence France-Presse



PHOTO AFP

France Des écologistes agressés à coups de pelle

Une possible chasse aux pinsons a tourné à la chasse aux écolos, hier, dans le sud-ouest de la France, alors que des résidents du département des Landes s'en sont pris à des militants venus saboter leurs pièges possiblement illégaux. Une saisissante photo de l'Agence France-Presse a capté l'affrontement. «Ça a failli être très grave. Il y a eu des coups de pelle, de la violence», a déploré Allain Bougrain-Dubourg, une personnalité télévisuelle française sur qui les caméras étaient braquées lors de l'événement.

— Philippe Teisceira-Lessard

Sur la route des migrants



AGNÈS GRUDA
CHRONIQUE

Encore les réfugiés? Eh oui, je vais vous parler, encore une fois, de réfugiés. Comme je l'ai fait plusieurs fois depuis deux mois. Cette fois, ils ne sont pas syriens, mais afghans. Ils s'appellent Jawid, Rohani, Khyber, Fawad et Luqman. Âge: de 22 à 28 ans. Menacés dans leur pays, soit par les talibans, soit par une de ces vendettas familiales dont l'Afghanistan a le secret, ils ont tout quitté, un jour de printemps 2013. Direction: Paris. La journaliste Claire Billet et le photographe Olivier Jobard les ont suivis pendant leur voyage clandestin – ou kotchok, en langue dari. *Kotchok*, c'est aussi le titre du livre qui documente l'expédition extrême durant laquelle les cinq voyageurs vivent des moments très durs, des jours de froid, d'incertitude et de peur. Mais aussi des instants d'émerveillement et de joie. En ces temps où l'actualité déverse chaque jour des images de foules humaines sur le chemin de l'Europe, ce livre agit un peu comme un gros plan. Il plaque des visages et des histoires individuelles uniques sur ce phénomène de déplacement de masse. Afghanistan, Pakistan, Iran, Turquie, Grèce, Allemagne, France: à l'exception de quelques tronçons de route inaccessibles pour eux, la journaliste et le photographe ont partagé le quotidien de leurs «sujets». Ils ont dormi dans des gîtes mieux, négocié avec les passeurs, évité les agents frontaliers et la police. Ils les ont aussi accompagnés sur le rafiot qui devait leur permettre de rejoindre la Grèce depuis



PHOTO OLIVIER JOBARD, TIRÉE DU LIVRE KOTCHOK - SUR LA ROUTE AVEC LES MIGRANTS

La journaliste Claire Billet et le photographe Olivier Jobard ont suivi quatre jeunes Afghans pendant leur voyage clandestin vers Paris.

la Turquie. Une traversée périlleuse qui finit en queue de poisson. Trop dangereux, de prendre la mer avec les réfugiés? «J'aurais été gênée de ne pas monter sur le bateau avec eux, ça aurait été délicat de leur faire comprendre que leur vie est moins importante que la nôtre», tranche Claire Billet, jointe par téléphone, à Paris. L'intérêt du livre tient évidemment à tout ce qu'on y apprend sur les risques et les petits détails quotidiens d'un tel voyage. Le poids de la peur. Le froid, quand on passe la nuit dans les montagnes. Les insupportables jours d'attente, quand on ne sait pas quand on franchira la prochaine étape. Mais *Kotchok* permet surtout de faire une sorte de voyage intérieur dans la tête de ces cinq jeunes hommes qui, au moment de faire leurs valises, n'ont pas la moindre idée de ce qui les attend. Le livre est ponctué de dialogues savoureux qui

donnent une idée de l'ampleur de leur ignorance. «Paris est développé, non? – Oui, c'est une ville très propre. Il paraît qu'il y a des fleurs et des jardins [...] Et des hélicoptères qui diffusent des parfums tous les matins.» Les voyageurs croient-ils vraiment ces contes de fée? «Pour eux, le rêve européen, c'est une sorte de mirage, auquel ils ont envie de croire, sans être sûrs qu'il existe vraiment», dit Claire Billet. Ce qui est sûr, c'est qu'ils sous-estiment la difficulté de ce qui les attend au bout de la route. «Ils sont inconscients des différences culturelles entre l'Afghanistan et l'Europe, et des difficultés qui en découlent.» Parmi ces difficultés: la solitude qu'ils connaîtront dans des pays où l'on n'a pas tellement l'habitude d'ouvrir la porte au voyageur de passage. En suivant la route des clandestins, Claire Billet a beaucoup appris. Elle a compris sa chance de posséder un

passport européen. Elle a aussi mieux cerné la réalité des passeurs, terme qui recouvre une réalité tellement multiple qu'il en perd son sens. «Le passeur est un fantôme qui n'existe pas. Un habitant pauvre des zones frontalières est un passeur, mais ses clients le voient surtout comme un sauveur.» A l'opposé du villageois qui arrondit ses fins de mois en aidant des migrants à passer une frontière, il y a aussi des réseaux organisés et criminels, bien sûr. Ce sont là deux réalités complètement différentes, difficiles à embrasser dans un seul mot. La journaliste et le photographe ont aussi vécu aux premières loges le phénomène du «push back»: leur embarcation a atteint les eaux territoriales grecques, mais a été refoulée, avec une bonne dose d'agressivité, vers les eaux turques. «C'est où, la Grèce? Et la Turquie? demande un des compagnons de traversée, sur le zodiac abandonné en pleine mer. – On n'a plus de moteur, rien...» Le récit de la traversée avortée glace le sang. Le livre aborde avec honnêteté un sujet délicat: celui de la proximité entre les journalistes et leurs «sujets». Peut-on observer sans aider? Peut-on aider sans travestir la réalité que l'on veut décrire? C'est donc aussi le récit d'un exercice professionnel sur le fil du rasoir. Trois des cinq compagnons d'exil finiront par être renvoyés en Afghanistan. Les deux autres tenteront une autre traversée, encore plus périlleuse, vers l'Italie. Avec succès, cette fois. Mais ils découvriront vite que Paris n'est pas une ville où des hélicoptères diffusent des parfums enchanteurs tous les matins... *Kotchok, sur la route avec les migrants. Par Claire Billet et Olivier Jobard. Aux Éditions Laffont.*

VIOLENCES AU BURUNDI

La communauté internationale sur les dents

Guerre civile, génocide, atrocités de masse: les pronostics varient, pour le Burundi, mais ils témoignent tous d'une inquiétude grandissante. Alors que les morts s'accumulent, que le pouvoir durcit la répression et que la médiation fait du surplace, le Conseil de sécurité des Nations unies [s'est penché sur le dossier burundais], hier.

JEAN-THOMAS LÉVEILLÉ

Le Burundi s'enfonce dans un cul-de-sac, au grand dam de la communauté internationale, dont les appels au dialogue entre le pouvoir et l'opposition sont restés vains jusqu'à maintenant. Le président Pierre Nkurunziza semble plutôt vouloir en finir avec ses détracteurs. Une vaste opération visant à désarmer les «quartiers contestataires» a été lancée, dimanche, après l'expiration de l'ultimatum lancé à ses opposants, les enjoignant à déposer les armes en échange d'une amnistie. Deux personnes ont été tuées hier matin lors d'un accrochage avec des policiers dans la capitale, Bujumbura, portant à au moins 12 le nombre de morts enregistrés en 72 heures.

Vendredi, c'est l'un des fils de l'éminent défenseur burundais des droits de la personne Pierre Claver Mbonimpa qui avait été retrouvé sans vie, quelques heures après avoir été arrêté par la police, ont rapporté ses proches. Depuis le début de la répression de la contestation à un troisième mandat du président burundais, finalement réélu en juillet lors d'un scrutin contesté, plus de 200 personnes ont été tuées et 200 000 autres ont pris la route de l'exil vers les pays voisins. **Risque de «violences à grande échelle»** L'organisation International Crisis Group (ICG), spécialisée dans la prévention des conflits, craint des «atrocités de masse et une guerre civile» au Burundi, a-t-elle prévenu dans une «alerte de crise», jeudi dernier.

Certains, dont l'ambassadeur du Royaume-Uni aux Nations unies (ONU), Matthew Rycroft, évoquent même un risque de génocide, comme celui du Rwanda, en 1994. «Nous ne devons pas laisser l'histoire se répéter», a-t-il indiqué. Le directeur pour l'Afrique centrale de l'ICG, Thierry Vircoulon, se garde toutefois d'aller aussi loin, estimant que «le régime n'a pas la capacité de faire ça, mais il en a la mentalité». **«Les scénarios qui sont sur la table, c'est soit une tentative de coup d'État, soit la constitution d'une guérilla quelque part en province, soit un bain de sang à Bujumbura.»** — Thierry Vircoulon, directeur pour l'Afrique centrale de l'ICG Car si le pouvoir hutu tente de donner une dimension ethnique à la crise, affirmant que la contestation émane essentiellement des quartiers tutsis, «la population n'est pas du tout entrée dans cette rhétorique», estime le chercheur, joint par *La Presse* hier, au Kenya.

Le ton monte Souvent taxée d'inaction dans la crise burundaise, la communauté internationale ne reste pourtant pas les bras croisés, affirme Thierry Vircoulon, soulignant que «les Occidentaux sont passés à la phase des sanctions face à l'absence de progrès sur le plan diplomatique». Il y a une dizaine de jours, les États-Unis ont effectivement annoncé que le Burundi serait privé dès janvier des tarifs douaniers préférentiels accordés en vertu du programme Africa Growth and Opportunity Act. Hier, la France a demandé au Conseil de sécurité de l'ONU de sanctionner les auteurs des violences ou ceux qui empêchent tout dialogue entre le gouvernement et l'opposition. [Le texte de la

résolution faisait toujours l'objet de discussion au moment d'écrire ces lignes.] **Le président craint pour sa vie** «Le problème, c'est qu'on ne trouve toujours pas la façon de faire changer d'opinion les gens qui dirigent à Bujumbura», ajoute Thierry Vircoulon, qui craint que cet entêtement du pouvoir en place ne débouche sur «une escalade de la violence». «Les scénarios qui sont sur la table, c'est soit une tentative de coup d'État, soit la constitution d'une guérilla quelque part en province, soit un bain de sang à Bujumbura», poursuit-il. Le président burundais semble d'ailleurs lui aussi craindre une nouvelle tentative de coup d'État à son endroit, lui qui aurait quitté la capitale pour un endroit inconnu. «Personne ne sait où il se cache», a d'ailleurs lancé le président rwandais Paul Kagame, vendredi soir, dans une déclaration très critique envers les autorités burundaises, qui «massacrent leur population du matin au soir». — Avec l'Agence France-Presse

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Éric Trottier > Vice-président, Information et éditeur adjoint
Mario Girard et Alexandre Pratt > Directeurs principaux, Information
Pascale Breton > Directrice principale, Débats

ÉDITORIAL

Les malheurs de Jeb



ALEXANDRE SIROIS
alexandre.sirois@lapresse.ca

La semaine dernière, Jeb Bush a dû présenter ses excuses... à la France. Explications: le candidat républicain à la présidence des États-Unis avait, lors du plus récent débat, reproché à son rival Marco Rubio ses absences répétées au Sénat américain. «Franchement, c’est quoi, le Sénat? C’est comme une semaine de travail en France? Vous n’avez qu’à vous présenter trois jours?», avait-il lancé. Non seulement la boutade était tombée à plat, mais Bush avait ensuite été déstabilisé par la contre-attaque de son adversaire. «Quelqu’un vous a convaincu que m’attaquer allait vous aider!», a répliqué Rubio, laissant Bush bouche bée. L’attaque ratée a donc, par ailleurs, irrité les Français. D’où les excuses. Mais elle a surtout démontré une fois de plus à quel point la campagne de Bush, candidat favori de l’establishment républicain, ne lève pas. Non seulement il a multiplié les gaffes et les faux pas au cours des derniers mois, mais encore on lui reproche, sur le terrain, de ne pas être assez passionné. D’être trop fade. «Il manque d’énergie», répète inlassablement un autre de ses rivaux, Donald Trump. Si bien que ce soir, alors que se déroule un autre débat républicain, certains estiment que Bush joue son avenir. Que s’il ne livre pas une solide performance, il peut mettre une

croix sur son rêve d’occuper la Maison-Blanche. À la décharge du candidat, sa performance discutable depuis le début de la campagne est loin d’être le seul grain de sable dans l’engrenage. Son nom de famille joue aussi pour beaucoup. Pas facile d’amadouer les électeurs lorsque les déboires de son frère – George W. Bush – à la présidence sont si frais en mémoire. Le fait que Jeb serait le troisième membre de la famille Bush à s’emparer de la Maison-Blanche en un quart de siècle semble aussi lui nuire. Et que dire de l’humeur des électeurs républicains. Tous les quatre ans, leur colère et leur ressentiment prennent de l’ampleur. Ils n’ont pas d’appétit pour les politiciens plus modérés. Ni pour ceux qui ont trempé en politique trop longtemps. Les divers candidats républicains ne répètent-ils pas depuis des années que le gouvernement est néfaste? Qui sème le vent récolte la tempête... Les malheurs de Bush étaient donc prévisibles. Il n’en demeure pas moins que c’est une mauvaise nouvelle pour le Parti républicain. Et une situation qui a de quoi préoccuper l’ensemble des Américains. Parce que les problèmes de Bush et des autres candidats modérés laissent encore plus de marge de manœuvre aux candidats comme Donald Trump et Ben Carson. Et donne ainsi plus d’impact à leurs propos parfois xénophobes ou misogynes et souvent carrément insensés. On ne peut pas compter sur ces prétendants à la Maison-Blanche – en tête dans les sondages – pour relever les nombreux défis auxquels devra faire face le successeur de Barack Obama.

OPINION

Lettre à Marc Garneau, ministre des Transports

VINCENT OBRY-LEGROS
Étudiant à Polytechnique, Montréal

Bonjour M. Garneau, C’est au ministre des Transports que je m’adresse aujourd’hui. J’aimerais vous faire part de quelques problématiques en ce qui concerne le transport ferroviaire canadien. Tout particulièrement sur le plan de la sécurité ferroviaire, du transport de passagers et des passages à niveau. S’attarder sur ces problèmes améliorerait grandement la vie des Canadiens, et plus spécialement celle des Montréalais. La sécurité ferroviaire est un enjeu depuis la terrible tragédie de Lac-Mégantic en ce qui a trait au transport du pétrole. L’un des problèmes majeurs de notre réseau ferroviaire est qu’il est vieillissant. Les rails usés obligent les transporteurs à réduire la vitesse des trains pour éviter les déraillements. Cette situation n’est bonne pour personne, car elle diminue la qualité et la rentabilité du transport de marchandises, elle ralentit les trains de passagers et inquiète les citoyens. Je crois que votre gouvernement devrait profiter de son programme d’infrastructures pour réparer et améliorer les voies ferrées à travers le pays, pour offrir un meilleur service de train. Un réseau bien entretenu et des lois plus sévères sur l’entretien et la surveillance des trains sont de bonnes façons de favoriser la sécurité ferroviaire. Le transport de passagers par train est une méthode que vous devriez encourager dans les prochaines années. En effet, le transport par train, particulièrement s’ils sont électriques, est ce qui est le plus écologique pour le transport de masse, loin devant l’avion et l’automobile. Si votre gouvernement souhaite atteindre ses cibles de réduction de GES, il doit encourager

le transport écologique. Bien que je rêve de voir de grands projets comme un TGV Québec-Windsor se réaliser, je vais vous faire une proposition réaliste aujourd’hui. Je propose que l’on donne priorité au transport de passagers avant celui de marchandises. La situation actuelle fait en sorte que les temps de trajet peuvent être ridiculement longs, car on doit attendre qu’un train de marchandises, pourtant beaucoup plus lent, passe. Ce simple changement de priorité serait une façon économique de rendre les trains de passagers un peu plus avantageux que la voiture. De plus, je voudrais vous faire part d’une problématique locale qui devrait aussi vous interpeller, soit le manque de passages à niveau pour piétons à travers les voies du CP au cœur de Montréal. Cette situation oblige à faire de longs détours, parfois de plusieurs kilomètres, pour rejoindre des points pourtant à une dizaine de mètres à vol d’oiseau. Des centaines de citoyens traversent les voies de manière illégale quotidiennement pour contourner ce problème. Les autres prennent leur auto ou les transports en commun, alors qu’ils pourraient simplement traverser à pied. Obliger le CP à accepter l’installation de plusieurs nouveaux passages à niveau favoriserait le transport actif et collectif, ce qui serait une excellente chose dans une perspective de diminution de GES. J’espère, M. Garneau, que vous prendrez note de ces propositions d’un simple citoyen et que vous les appliquerez le plus rapidement possible dans votre mandat. Ces idées permettront de sécuriser et d’améliorer le transport ferroviaire qui deviendra de plus en plus important dans notre lutte contre les changements climatiques.



DROITS RÉSERVÉS/schapleau@lapresse.ca

DEBATS@LAPRESSE.CA

En réaction à la chronique «Le retour de l’intelligence», d’Alain Dubuc, publiée hier

Les conservateurs toujours présents

M. Dubuc, Vous avez bien raison de nous rappeler que les conservateurs sont toujours présents à Ottawa. Ce qui m’inquiète le plus, c’est qu’ils forment toujours la majorité au Sénat. Allons-nous assister à une lutte entre la chambre des élus et celle des nommés? Auront-ils le front de nuire à la démocratie au nom d’une idéologie de l’obscurantisme?

— Maurice Lebeau, Repentigny

En réaction à l’éditorial «Alors, on danse», d’Alexandre Sirois, publié le 8 novembre

L’humour efficace

Je suis tout à fait d’accord avec cette approche quand le policier ou la policière la juge appropriée. Dans ce cas, elle semblait l’être. C’est le choix que fait tout enseignant de carrière, d’ailleurs, s’il veut durer en éducation. L’humour et les diversions utilisés par cette policière sont généralement plus efficaces que la ligne dure. Les jeunes, en particulier, cherchent à savoir si l’autorité est humaine ou un exécutant bête de l’ordre établi. J’avoue que je suis bien d’accord avec eux!

— Francine Laberge

Une idée géniale

Désamorcer une crise par l’astuce, c’est une idée géniale!



PHOTO SHAUN BEST, ARCHIVES REUTERS

L’euthanasie est-elle en train de devenir un soin palliatif au Québec?, se demande Paul-André Deschesnes, un lecteur de Beloeil.

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?
Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

VOUS VOLEZ EXPRIMER VOTRE OPINION?
Écrivez-nous à debats@lapresse.ca

RÉDACTION 514.285.7070 commentaires@lapresse.ca	ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453 www.lapresse.ca/abonnement	PUBLICITÉ 514.285.6931
PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363 petitesannonces@lapresse.ca	DÉCÈS 514.285.6816 deces@lapresse.ca	CARRIÈRES 514.285.7320 carrieres@lapresse.ca

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

À BIEN Y PENSER

Réduire les émissions de GES est simple, efficace et ne coûte rien : il suffit de faire respecter les limites de vitesse sur nos autoroutes. Tout est déjà en place, mais personne ne respecte les limites affichées.
— François St-Pierre

DÉBATS

Un portrait déformé



«Un Conseil des ministres qui ressemble au Canada!», s'exclamait joyeusement le premier ministre Trudeau, en ce jour ensoleillé de la prestation de serment. Hé, pas si vite! Où sont les Italiens qui ont bâti le pays? Les Juifs, dont l'apport à la vie publique canadienne est inestimable? Les Arabes, une communauté en pleine expansion? Les Noirs, la plus visible de toutes les minorités? Les Chinois qui ont transformé le visage de Vancouver? Par contre, ce Conseil des ministres comprend quatre Sikhs dont deux religieux... soit deux fois plus de ministres sikhs qu'en Inde, le pays d'origine du sikhisme! Quatre ministres sikhs, alors que les sikhs forment 1,4% de la population canadienne, c'est ce qu'on appelle de la surreprésentation!

Quatre ministres sikhs pour 1,4% de la population, c'est ce qu'on appelle de la surreprésentation!

Mettons les choses au clair: ici, je ne fais que répliquer à l'affirmation naïve de M. Trudeau. Non, son Conseil des ministres n'est pas plus représentatif de la population qu'un autre, sauf en ce qui concerne la parité hommes-femmes... et même cette prétendue parité est en grande partie artificielle, comme je l'expliquais dans ma chronique de samedi.

Je suis à mille lieues de plaider en faveur d'un Conseil des ministres qui serait parfaitement représentatif de la population, à l'instar d'une pizza dont les pointes correspondraient au poids démographique de chaque groupe ethnique. Une grosse pointe pour les Irlandais, une pointe moyenne pour les Haïtiens, une petite pointe pour les Coréens... On voit à quelles absurdités mène la recherche de la représentativité à tout prix.

Cette conception purement quantitative de la politique est une utopie, ne serait-ce que parce que les ministres sont choisis parmi la députation bigarée qui est issue des hasards de la politique. Ainsi, dans le caucus libéral, il y a 20 députés sikhs, mais seulement deux d'origine chinoise.

Mais surtout, la recherche de la représentativité parfaite, même si elle était faisable, ne serait pas souhaitable.

Les zélotes du multiculturalisme aiment décrire le Canada comme une «mosaïque»: c'est une pure fiction, car dans la réalité, à la deuxième ou à la troisième génération, les immigrants sont assimilés à la société d'accueil comme dans le «melting pot» américain.

Un pays, aussi diversifié soit-il, n'est pas une juxtaposition de «communautés» imperméables les unes aux autres, chacune avec ses coutumes et ses valeurs ancestrales dont il faudrait encourager la pérennité, mais une société de citoyens égaux devant la loi – telle est la règle admirable d'une démocratie moderne.

La formation d'un Conseil des ministres, au Canada, doit obéir à deux impératifs politiques: les régions et les provinces doivent être représentées autant que possible, de même que les deux langues officielles du pays. Là s'arrête l'exigence de la diversité.

Le reste relève du choix personnel du premier ministre, qui aurait intérêt à choisir les individus les plus qualifiés parmi les députés, indépendamment de leurs origines ethniques.

Le premier ministre peut aussi, en formant son conseil, signaler quelles seront ses priorités. Dans ce cas-ci, on a mis l'accent sur le changement climatique (intégré au titre du ministère de l'Environnement), et surtout sur la cause autochtone.

Au tambour cri et au délicieux numéro des petits Inuits a succédé le plat de résistance: la nomination d'une ministre de la Justice autochtone, Jody Wilson-Raboud.

Domage toutefois que la ministre des Autochtones, Carolyn Bennett, ait participé à la cérémonie en tenant une amulette faite de plumes d'aigles. Ce genre d'évocation n'a pas sa place dans un État neutre. Au moins, on a évité le ridicule auquel s'était prêté l'ancien premier ministre Paul Martin lors de sa prestation de serment: il s'était fait asperger de «fumée» sacrée par un chaman autochtone. Pourquoi pas de l'eau bénite et de l'encens, tant qu'à y être?

OPINIONS

Éviter la privatisation à tout prix

Le gouvernement de Justin Trudeau doit intervenir pour défendre le caractère public du système de santé au Québec

La liste des signataires suit le texte

Le Québec pourrait être la première province à abandonner le principe d'un système de santé universel, intégral et accessible, et à sortir ainsi du modèle canadien. Déjà, les pratiques en vigueur ne respectent plus les principes de la Loi canadienne sur la santé. Pour que la population du Québec continue d'avoir un accès aux soins indépendant de la capacité de payer, il faut une intervention ferme et immédiate du nouveau gouvernement Trudeau.

L'érosion des principes sur lesquels reposait le système de santé a été un phénomène graduel. Ses manifestations ont pris la forme de multiples petits changements législatifs, d'une grande tolérance du gouvernement quant aux zones grises concernant la facturation et de la créativité de certains médecins-entrepreneurs. Rétrospectivement, c'est probablement l'arrêt Chaoulli de la Cour suprême, en 2005, qui a été le tournant. Bien que cette décision n'ait eu qu'un impact législatif limité, elle a profondément influencé l'acceptabilité sociale de la privatisation en santé.

La réalité est qu'aujourd'hui au Québec, l'accès gratuit aux soins médicalement requis n'est plus acquis. Depuis des années, de nombreux médecins proposent à leurs patients de payer pour avoir un accès plus rapide en clinique privée, parfois à défaut de pouvoir les offrir dans les établissements. Officiellement ces «frais accessoires» servent à payer le coût des médicaments, mais, en pratique, ils sont surfacturés pour couvrir les frais d'une infrastructure de soins ambulatoires privés en plein essor.

Officiellement ces «frais accessoires» servent à payer le coût des médicaments, mais, en pratique, ils sont surfacturés pour couvrir les frais d'une infrastructure de soins ambulatoires privés en plein essor.

Le dernier épisode de ce phénomène est l'annonce récente que l'Hôpital de Montréal pour enfants – un des deux hôpitaux universitaires pédiatriques de Montréal – a cessé d'offrir certains services médicaux et dirige plutôt ses patients vers une clinique externe privée qui exige des frais pour de nombreuses interventions auparavant prises en charge par l'assurance maladie.

La privatisation en cours menace l'équité de l'accès aux soins. Dans un contexte où les ressources médicales et professionnelles sont limitées et où cette pénurie cause des problèmes récurrents d'accès aux soins, le système privé draine les ressources existantes hors d'une pratique gratuite et universelle. Pire, dans cette pratique, les médecins sont payés en partie par la RAMQ, de sorte que le système d'assurance publique subventionne une pratique privée inéquitable. Par ailleurs, les médecins qui travaillent dans ces cliniques sont potentiellement en conflit d'intérêts,



PHOTO THINKSTOCK

La privatisation en cours menace l'équité de l'accès aux soins, écrivent les auteurs.

puisque'ils profitent de leur pratique en établissement public pour diriger des patients vers leurs cliniques privées, dont ils sont souvent actionnaires ou propriétaires. Au final, le principe fondateur du système de santé québécois, qui veut que l'accès aux soins soit le même pour tous, indépendamment de la capacité de payer, n'est plus respecté.

Le gouvernement Couillard, persuadé qu'Ottawa n'interviendra pas pour obliger le Québec à respecter la Loi canadienne sur la santé, est actuellement en train d'adopter, à travers la loi 20 et sans débat public, des modifications législatives qui

légalisent la facturation directe aux patients pour des services médicalement nécessaires fournis en dehors des établissements publics. Il s'agit, *de facto*, de l'instauration d'un système de santé à deux vitesses, dont le financement est mixte: public et privé. De notre point de vue, l'adoption de la loi 20 pourrait marquer la sortie définitive du Québec du système de santé canadien.

Si nous pouvons observer, depuis plusieurs années, une mise à mal croissante des principes d'intégralité, d'universalité et de gratuité des soins, il faut voir que la situation actuelle marque un moment décisif. On observe un alignement malsain entre les actions du gouvernement Couillard, les intérêts des propriétaires de cliniques privées, les positions des fédérations médicales et les actions de certains administrateurs d'hôpitaux publics.

Nous craignons que le Québec n'abandonne définitivement les principes

d'universalité, d'intégralité et d'accessibilité établis par la Loi canadienne sur la santé. Devant l'absence d'écoute du gouvernement Couillard, une des dernières chances de sauver le système de santé public au Québec est que le gouvernement fédéral intervienne rapidement.

Professionnels de la santé et experts, nous demandons donc au premier ministre et à la ministre de la Santé de faire appliquer la Loi sur la santé du Canada au Québec afin de s'assurer que les patients vont continuer à être soignés selon leurs besoins et non leurs moyens.

Ont signé cette lettre:

- > Astrid Brousselle, professeure au Département de santé communautaire du Centre de recherche de l'hôpital Charles-LeMoine, Université de Sherbrooke;
- > Damien Contandriopoulos, professeur en sciences infirmières et chercheur à l'Institut de recherche en santé publique, Université de Montréal;
- > Alain Vadeboncoeur, médecin urgentiste, auteur, chroniqueur et blogueur;
- > Simon-Pierre Landry, au nom du Regroupement des médecins omnipraticiens pour une médecine engagée (ROME);
- > Elisa Pucella, omnipraticienne, médecin-conseil à la Direction de santé publique du CISSS de Laval et médecin à la Maison de soins palliatifs de Laval;
- > Gyslain Desrosiers, présidente de l'Ordre des infirmiers et infirmières du Québec (OIIQ), 1992-2012 (Collège des infirmières du Québec);
- > Isabelle Leblanc, professeure adjointe, Département de médecine familiale de l'Université McGill et médecin de famille au centre hospitalier de St. Mary, au nom de Médecins québécois pour le régime public (MQRP);
- > Jean-Pierre Ménard, avocat spécialisé dans le droit des patients;
- > Arnaud Duhoux, professeur en sciences infirmières, Université de Montréal, chercheur, Centre de recherche de l'hôpital Charles-LeMoine;
- > Mylaine Breton, professeure au Département de santé communautaire, chercheuse, Centre de recherche de l'hôpital Charles-LeMoine, Université de Sherbrooke

Repenser le médecin de famille

RAYMOND LALANDE
Professeur titulaire, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence, Faculté de médecine, Université de Montréal

À voir la facilité avec laquelle monsieur Robillard (*La Presse+*, Débats, 7 novembre) s'est trouvé un médecin de famille dans la région de Bordeaux, on peut comprendre sa frustration quand il compare sa situation avec ce qu'il vit au Québec. Mais pourquoi n'arrive-t-on pas à offrir un tel service ici?

Essentiellement, pour deux raisons. Tout d'abord parce que le nombre de médecins de famille par tranche de population est beaucoup plus élevé en France qu'au Québec. Alors que ce nombre est de 155 pour 100 000 habitants en France¹, ce ratio n'est que de 107 chez nous². Si on prend l'exemple d'une ville comme Laval et qu'on appliquait le ratio en vigueur en France, on aurait 173 médecins de famille qui s'ajouteraient aux 345 actuels (le ratio actuel à Laval est de 83 par 100 000 habitants³). Toute une différence!

Ce qui est paradoxal, c'est que plusieurs économistes de la santé estiment qu'il y a trop de médecins de famille, alors que la situation en France montre que, sur le terrain, il y a plutôt une concurrence entre médecins qui n'existe pas chez nous et qui sert très bien la population en ce qui concerne l'accessibilité. La deuxième raison qui nous distingue de nos cousins, c'est le type de pratique exercée par les médecins de famille. Alors qu'en France, ceux-ci sont cantonnés dans leur cabinet, au Québec, beaucoup d'entre eux exercent en salle d'urgence, font de l'hospitalisation dans tous les hôpitaux régionaux et communautaires de la province (qui ne pourraient pas fonctionner sans eux), de même que dans les CHSLD, les maisons de soins palliatifs, etc., en plus de leur cabinet. On pourrait dire qu'ils sont partout et, par conséquent, très peu disponibles pour la consultation au bureau.

Comment corriger la situation? Augmenter le nombre de médecins de famille serait déjà logique. Mais c'est une solution qui va prendre du temps avant qu'on en ressente les

effets et qui va coûter très cher, car nos médecins sont nettement mieux payés qu'en France. En attendant, il faut faciliter l'accès aux autres professionnels de la santé qui œuvrent en première ligne, comme les pharmaciens et les infirmières praticiennes, favoriser une collaboration respectueuse entre les médecins et ces professionnels et, enfin, recentrer le travail du médecin de famille pour qu'il soit plus présent auprès des patients de sa communauté.

Si on a progressé ces dernières années, cette dernière partie de la solution reste la plus difficile. Si on y arrive, on pourra probablement voir son médecin dans un délai de 24 heures et peut-être même espérer qu'il y aura de la place pour que celui-ci consacre une partie de son temps aux visites à domicile, une pratique largement répandue chez les médecins de famille français.

¹ Institut national de la statistique et des études économiques, France, 2015
² Institut de la statistique du Québec, 2013

« C’est un retour aux sources »

Céline Dion est toujours excitée de venir chanter au Québec, rappelle son imprésario

ALAIN DE REPENTIGNY

Céline Dion chantera au Centre Bell pour la première fois en sept ans l’été prochain. Elle a rendez-vous avec ses fans montréalais les 31 juillet, 1^{er}, 4 et 5 août 2016, et elle se produira également au Centre Vidéotron de Québec les 20 et 21 août.

Les billets pour ces nouveaux spectacles seront mis en vente ce vendredi à midi, mais les abonnés du bulletin d’Équipe Céline (celinedion.com) peuvent se prévaloir d’une pré-vente dès ce matin à 10h.

« Céline est toujours excitée d’aller chanter à Montréal et à Québec, où elle s’est produite sur les Plaines en 2013, dit son imprésario Aldo Giampaolo. Pour elle, c’est stimulant, c’est un retour aux sources. Ce ne sera évidemment pas le même spectacle qu’à Las Vegas. Céline a le goût de faire son répertoire français et ses grands succès, et elle chantera probablement de nouvelles chansons puisque son prochain album en français devrait sortir au printemps. »

À ce jour, environ 40 % de ce nouvel album a déjà été enregistré à Las Vegas, nous apprend M. Giampaolo. Le travail va se poursuivre en décembre et en janvier. « Céline enregistre au studio Palms de Las Vegas quand elle a des jours de congé, même si elle n’en a pas réellement », dit M. Giampaolo.



PHOTO PIERRE ANDRIEU, AGENCE FRANCE-PRESSE

Céline Dion reviendra chanter l’été prochain au Centre Bell pour la première fois depuis sa tournée *Taking Chances* en 2008-2009.

2016 avec le producteur américain AEG depuis environ huit mois, confirme M. Giampaolo. La chanteuse sera entourée de son groupe de musiciens actuels sous la direction de

La dernière fois que Céline Dion a chanté à Montréal, le Centre Bell avait affiché complet 11 fois pendant la tournée *Taking Chances* en 2008-2009. Comme elle

pour la guerre ! » lance en riant M. Giampaolo. Entre-temps, Céline Dion poursuit sa série de représentations entreprise le 27 août dernier au Colosseum de

comme le veut une rumeur tenace, que la chanteuse québécoise profite de cette longue pause estivale pour donner également quelques concerts en Europe, comme elle l’avait fait à Paris et à Anvers en 2013. Aldo Giampaolo ne veut toutefois rien confirmer.

Quant à l’état de santé de René Angélil, M. Giampaolo se contente de dire qu’il est « correct » et qu’il « prend des forces tous les jours ». Il est évidemment trop tôt pour savoir s’il pourra accompagner sa femme quand elle s’installera au Québec l’été prochain.

« Céline chantera probablement de nouvelles chansons puisque son prochain album en français devrait sortir au printemps. » — Son imprésario Aldo Giampaolo

Scott Price, auquel s’ajouteront des sections de cuivres et de cordes. « Comme le band est ici à Las Vegas, on va probablement commencer à répéter en avril », dit Aldo Giampaolo.

passera le mois d’août 2016 au Québec, il n’est pas impossible qu’on annonce des représentations additionnelles aussi bien à Québec qu’à Montréal. « On est prêts

Las Vegas, où elle chantera pour la millième fois en 2016. Comme son spectacle actuel à Las Vegas fera relâche du 5 juin au 20 septembre, il n’est pas impossible,

Des cuivres et des cordes
L’équipe de Céline Dion discute de la mini-tournée de l’été

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

Une vocation humaniste consolidée

ÉRIC CLÉMENT

Le Musée des beaux-arts de Montréal a dévoilé, hier, son projet d’Atelier international d’éducation et d’art-thérapie Michel de la Chenelière, un an avant l’ouverture du pavillon pour la paix Michal et Renata Hornstein qui accueillera notamment les plus grands espaces éducatifs d’un musée en Amérique du Nord grâce à un don de 2 millions de l’ex-éditeur scolaire Michel de la Chenelière.

Le nouveau et cinquième pavillon du MBAM comprendra, l’an prochain, un étage supplémentaire pour faire rayonner les activités sociales, éducatives et thérapeutiques du musée. On le devra au philanthrope et ex-éditeur scolaire Michel de la Chenelière qui s’engage à donner au MBAM 2 millions répartis sur sept ans.

Ce don d’un passionné de l’éducation s’ajoute aux 3 millions qu’il avait déjà offerts au musée en 2012 sur une période de 10 ans, ce qui a permis de doubler ses espaces éducatifs.

C’est dans ce complexe éducatif que seront accueillis désormais les membres d’organismes communautaires, les écoliers et les familles venues participer à des ateliers. « La vision d’un musée humaniste s’explique par le fait qu’on a des collections, un public et un contexte, a dit Nathalie

Bondil, directrice générale et conservatrice en chef du MBAM. J’aime à dire que nous travaillons pour l’éternité, car on doit donner ces collections aux futures générations. L’idée est de permettre une interprétation multiple de nos œuvres qui peuvent parler d’écologie, de ressources naturelles ou encore de réalités sociales comme du travail des enfants. »

Reposant sur une collaboration avec 450 associations québécoises, la mission éducative et rassembleuse du MBAM comprend l’accueil d’enfants défavorisés, de victimes d’intimidation à l’école, d’itinérants, d’adultes en cours d’alphabétisation, de déficients intellectuels, de personnes âgées et de personnes handicapées physiques.

Le musée intervient aussi auprès des femmes autochtones et des nouveaux immigrants. Une nouvelle aile du musée sera d’ailleurs créée en 2017 pour accueillir les œuvres des artistes issus de l’immigration récente.

Partenariat MBAM-Concordia
L’Université Concordia a par ailleurs annoncé qu’elle s’associe au MBAM pour réaliser huit projets « visant le mieux-être de la société ».

Ainsi, le musée recevra des contenus pédagogiques de Concordia pour animer



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

Le Musée des beaux-arts de Montréal sera agrandi grâce aux dons du mécène Michel de la Chenelière. La directrice générale Nathalie Bondil en a fait l’annonce hier en présence du premier ministre Philippe Couillard.

sa collection permanente. Un nouvel espace, La ruche d’art, sera ouvert au musée à qui-conque souhaite y créer. Et un cours inédit de Concordia, Peace Trail [Sentier de la paix], permettra à des étudiants de créer des activités après avoir exploré la collection du nouveau pavillon.

Le MBAM a précisé, hier, qu’il poursuivrait ses partenariats avec des entreprises, des associations et des hôpitaux sur des projets de recherche, par exemple sur l’alzheimer, l’anxiété post-traumatique, le suicide, l’autisme ou des aspects des neurosciences.

« L’art nous fait du bien et répond à un besoin physiologique, a rappelé Nathalie Bondil. Le musée a aussi un rôle politique à jouer, dans le sens d’activités à créer dans la cité, pour les citoyens, avec nos collections. »

Le MBAM lance d’ailleurs ces jours-ci son projet-pilote Educ-Art, grâce au soutien du Plan culturel numérique du gouvernement du Québec. Créé à partir de sa collection, il sera inséré dans les programmes d’écoles provenant des 17 régions du Québec.

Travaillant sur tous les aspects éducatifs du musée depuis six ans, le directeur du département de l’éducation et de l’action culturelle au MBAM, Jean-Luc Murray, estime que le musée de la rue Sherbrooke est « ouvert, perméable, interdisciplinaire, transculturel et expérimental ».

Les annonces du Musée des beaux-arts ont été faites en présence du premier ministre du Québec, Philippe Couillard, de trois ministres de son gouvernement et du maire de Montréal, Denis Coderre. Michel de la Chenelière a finalement expliqué que ses dons avaient pour but de favoriser « la démocratisation de l’art et ses effets sur l’humain ». « J’espère que d’autres personnes comme moi appuieront ce musée, a-t-il dit. Et que nos gouvernements y insuffleront plus d’argent public. »

Comme un char de luxe...



MARC CASSIVI
CHRONIQUE

Permettez une métaphore automobile. Il y a une différence entre louer et acheter une voiture. Lorsqu'on achète une voiture, on peut en faire ce que l'on veut. La faire repeindre, modifier son moteur ou encore la laisser rouiller jusqu'à ce qu'il ne soit plus possible de la faire rouler.

Lorsqu'on loue une voiture, en revanche, on doit respecter un certain nombre de règles établies par le locateur – remettre, par exemple, la voiture au concessionnaire dans un bon état à la fin du bail – sous peine d'amendes de toutes sortes.

L'animateur du Gala de l'ADISQ, Louis-José Houde, a évoqué dimanche la volonté des radios commerciales de voir les quotas de musique francophone fixés par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) baisser de 65 % à 35 %. Le CRTC s'est montré ouvert, en septembre, à l'assouplissement de ses exigences en matière de contenu francophone; il en sera question lors d'audiences qui se tiendront vraisemblablement au début de 2016.

Pour poursuivre dans la métaphore automobile, disons que les quotas de musique francophone comptent parmi les dispositions fondamentales du contrat de location conclu entre les radios privées et le CRTC, grand « concessionnaire » des ondes télévisuelles et radiophoniques.

Les ondes canadiennes sont publiques. Leur utilisation n'est pas un droit, mais bien un privilège, qui comporte des obligations. On a beau être une radio privée qui engrange des revenus publicitaires, on reste « locataire » des ondes publiques. On ne peut faire tout ce qui nous chante sous prétexte que les affaires vont moins bien.

On ne peut, par exemple, décréter que pour des motifs de transfert d'écoute d'une jeune clientèle vers des radios anglophones, les quotas de musique francophone devraient être revus à la baisse de près de la moitié. Ce n'est pas parce que le prix de l'essence est plus cher que le concessionnaire doit réduire son prix de location...

Certes, il y a au pays une baisse généralisée de l'écoute de la radio commerciale, particulièrement chez les jeunes. En 2014, l'écoute de la radio chez les auditeurs âgés de 25 à 34 ans a diminué de 7,9 % dans le marché de langue française à Montréal, tandis que la part d'écoute des stations de langue anglaise par la population francophone a augmenté chez les mêmes auditeurs, en particulier chez les 18-24 ans (une hausse de 11,3 % de 2009 à 2014).

L'industrie radiophonique dit vouloir s'adapter aux habitudes changeantes des Québécois, de plus en plus attirés par les plateformes numériques. Elle prétend que les quotas francophones l'empêchent de joindre un jeune public. C'est un refrain qu'elle répète depuis des années – bien avant la montée en popularité des plateformes de musique en ligne.

Il y a une décennie, l'industrie de la radio privée réclamait une baisse des quotas de musique vocale francophone de 65 % à 50 %. Voilà qu'elle réclame une « plus grande souplesse » du CRTC et fait valoir qu'un quota de 35 % est déjà supérieur aux habitudes des consommateurs.

À mon sens, l'industrie radiophonique profite depuis longtemps non seulement de la souplesse, mais aussi des largesses du CRTC. Les quotas de contenu francophone, essentiels à la pérennité de la musique francophone au Québec, ne sont que de 55 % à heure de



PHOTO OLIVIER JEAN, LA PRESSE

L'animateur du Gala de l'ADISQ, Louis-José Houde, a évoqué dimanche la volonté des radios commerciales de voir les quotas de musique francophone fixés par le CRTC baisser de 65 % à 35 %.

que pour une seule pièce, selon le règlement. Peu importe le nombre de chansons dans l'extrait! Quant aux chansons francophones, elles sont souvent diffusées à des heures où peu de gens sont à l'écoute. Le véritable quota de musique francophone respecté dans les circonstances est bien difficile à établir.

n'intéresse pas ses auditeurs. Parmi les dix albums les plus vendus au Québec l'an dernier, sept étaient québécois, selon l'Observatoire de la culture et des communications...

L'industrie de la radio commerciale me fait penser à un parent qui nourrit ses enfants de hamburgers et de hot-dogs parce

Le principal problème de la radio commerciale, c'est qu'elle est frileuse et ne fait pas assez d'efforts pour rendre la musique francophone plus attrayante pour un jeune auditoire.

grande écoute (de 6 h à 18 h la semaine). Ils sont censés, depuis 1990, être de 65 % en moyenne chaque semaine.

Or, c'est un secret de Polichinelle que les diffuseurs font tout pour contourner ces règles. Le subterfuge des montages musicaux leur permet de diffuser des extraits de chansons en anglais ne comptant

On veut bien protéger l'industrie radiophonique, mais pas au détriment de la langue française, ni du rayonnement de la chanson québécoise. Plutôt que de chercher des pistes de solution et de faire son examen de conscience, la radio privée préfère encore et toujours se plaindre des quotas de musique francophone qui, prétend-elle,

que cela lui semble plus simple que de leur faire découvrir des légumes et des fruits qu'ils pourraient apprécier s'il s'en donnait la peine. « Mais mes enfants préfèrent les hot-dogs! »

Laisser l'industrie de la radio commerciale s'autoréguler, en déterminant ce qu'est un quota de musique francophone acceptable, équivaut à laisser aux

Un week-end de concerts!



CLAUDE GINGRAS
EN CLASSIQUE

Notre semaine musicale sera plutôt calme. Ainsi, l'OSM joue pour les enfants, et le matin seulement, aujourd'hui, demain et jeudi. Les choses s'animent vendredi, 19h30, à Pollack Hall de McGill, avec un concert de l'Orchestre symphonique de l'institution dirigé par son titulaire Alexis Hauser.

Repris samedi, même heure, le programme comprend la 5^e Symphonie de Chostakovitch, le Double Concerto de Brahms, avec le violoniste Axel Strauss et le violoncelliste Matt Haimovitz en solistes, et une pièce de John Rea « pour plein orchestre », précise le communiqué.

Par ailleurs, deux ensembles de musique de chambre de l'étranger nous visiteront au cours du week-end. Samedi, 20h, à la Maison symphonique, présentation Pro Musica: débuts ici du Quatuor à cordes Arcanto. Le groupe formé en France en 2002 jouera trois extraits de l'Art de la fugue de Bach, le Quatuor op. 41 no 1 de Schumann et le Quatuor De ma vie de Smetana. Deux de ses membres sont connus comme solistes: le violoncelliste Jean-Guihen Queyras (natif du Québec) et l'altiste Tabea Zimmermann.

Dimanche, 15h30, Pollack Hall, le LMMC ramène pour la 3^e fois (et donc pour un 4^e concert) le Fauré-Quartet. L'ensemble allemand piano-cordes jouera le K. 478 de



PHOTO FOURNIE PAR L'ARTISTE

Le violoncelliste québécois Jean-Guihen Queyras jouera samedi soir avec l'ensemble de musique de chambre Arcanto à la Maison symphonique.

Mozart et deux œuvres moins familières: le n° 1 de Martinu et l'op. 13 de Richard Strauss.

Prélude à Bach

Samedi soir, en plus du Arcanto, on pourra entendre à 19h30, salle Bourgie, le petit ensemble italien Europa Galante et son chef Fabio Biondi, dirigeant du violon, dans un « prélude » au Festival Bach qui s'ouvre le 22 novembre. Au programme: Telemann, Bach, Geminiani et Vivaldi.

Dimanche

Ce week-end encore, plusieurs concerts sont annoncés pour dimanche.

À 14h, salle Maisonneuve de la Place des Arts: 40^e anniversaire de l'Alliance des

chorales du Québec, avec une formation de 500 choristes dirigée par Julie Dufresne dans un programme varié, de Vivaldi à Vigneault.

À 14 h 30, salle du Gesù: 22^e Gala annuel des Jeunes Ambassadeurs lyriques, avec 32 chanteurs de 12 pays et le Chœur Classique de Louis Lavigneur.

À 14h30 également, Maison des JMC: Meagan Milatz, jeune pianiste de la Saskatchewan, dans Beethoven, Scriabine, Debussy et Medtner.

À 15h, Chapelle historique du Bon-Pasteur: Paul Marleyn au violoncelle et Frédéric Lacroix au piano dans Glazounov et Strauss.

À 15 h également, à la Fondation Guido-Molinari

(3290, rue Sainte-Catherine E.): le Quatuor à cordes Molinari dans un hommage musical et visuel au peintre dont il a adopté le nom. Webern, Schafer et Sokolovic au programme.

À 15h30, à l'Oratoire Saint-Joseph: l'Ensemble vocal Modulation, dir. Lucie Roy, et les organistes Jacquelin Rochette et Jacques Boucher dans des raretés de La Tombelle, Quignard, Biebl et Antoine Bouchard, décédé récemment. Saint-Saëns, Fauré et Widor sont aussi au programme. Écran géant, entrée libre.

À 19h30, à l'église Saint-Pierre-Apôtre: Musica Orbium, ensemble choral dirigé par Patrick Wedd, dans des messes de Bruckner et de Stravinsky.

D'autres concerts

Voces Boreales, ensemble vocal dirigé par Andrew Gray, chante Arvo Pärt, Healey Willan et autres ce soir, 19h30, à la Chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours... La Québécoise Violaine Melançon, la violoniste du Peabody Trio de Baltimore, se joint à quatre chambristes locaux pour un programme Schubert demain, 19h30, salle Bourgie... Même salle jeudi, et même heure: les chanteurs Andréanne Brisson Paquin et Vincent Ranallo, avec Brigitte Poulin au piano, dans un programme « musique de salon des années 20 »... Enfin, au Bon-Pasteur: le pianiste Ilya Poletaev dans Bach, Nielsen, Liszt et autres jeudi, 19h30, et le clarinetiste Michael Dumouchet dans Aroutounian, Prokofiev et Gordon Jacob avec Musica Camerata samedi, 18h.

SILENCE RADIO CHEZ LES STATIONS COMMERCIALES

Malgré les nombreuses critiques qui ont été exprimées dimanche par la communauté artistique lors du Gala de l'ADISQ, le regroupement des radiodiffuseurs a décidé de maintenir le silence, hier, afin d'exposer ses arguments en premier au CRTC avant d'accorder des entrevues aux journalistes. « Le processus a d'abord été initié par le CRTC et nous leur parlerons en premier. [...] Les audiences ont été reportées à une date ultérieure, probablement cet hiver », nous a expliqué Paul Wilson de la firme de relations publiques National, qui représente le regroupement.

— Hugo Pilon-Larose

bons soins de l'industrie de la restauration rapide le choix des groupes du Guide alimentaire canadien: un peu de fruits et de légumes pour la forme, beaucoup de viande rouge et du dessert à quasi-volonté...

On le répète depuis des années: le principal problème de la radio commerciale, c'est qu'elle est frileuse et ne fait pas assez d'efforts pour rendre la musique francophone plus attrayante pour un jeune auditoire. Les mêmes chansons tournent en boucle sur la plupart des chaînes, laissant bien peu de place à l'innovation et à la nouveauté. Est-ce bien normal que ce soit à la CBC – grâce à l'émission de Jim Corcoran, À propos, consacrée à la musique québécoise – que j'entende l'excellente Rosie Valland à la radio?

Je ne prétends pas qu'il est simple de faire face à la concurrence de services numériques tels Spotify, Songza ou Rdio (qui ne sont pas soumis à la même réglementation). Certains assouplissements sont envisageables. Je dis seulement que la radio commerciale francophone ne devrait pas se déresponsabiliser en proposant à son public un contenu – le plus souvent anglophone – qu'il retrouve déjà sur d'autres plateformes.

La radio privée québécoise devrait prendre conscience de son immense privilège. Nous lui louons à peu de frais un char de luxe avec lequel elle fait des profits. Elle pourrait au moins s'assurer de son entretien minimal.

Arts visuels Les toiles de Pellan de retour aux Affaires étrangères

Les deux toiles du peintre québécois Alfred Pellan, qui avaient été détrônées par un portrait de la reine Élisabeth sous le régime des conservateurs, ont retrouvé leur place dans le hall d'entrée du ministère des Affaires étrangères à Ottawa. Les œuvres avaient été décrochées en juillet 2011, juste avant la visite au Canada du prince William et de sa femme Kate Middleton, à la demande du ministre des Affaires étrangères de l'époque, John Baird. – PC

Musique Un disque d'or pour les Gentlemen

Après deux albums couronnés de succès outre-Atlantique, les Gentlemen semblent en voie de remporter leur pari québécois. L'album Forever Gentlemen, sur lequel Corneille, Garou, Roch Voisine et de nombreuses vedettes étrangères de la chanson reprennent le répertoire du Rat Pack, vient d'être couronné disque d'or au Québec (40 000 exemplaires vendus), à peine trois semaines après sa sortie. De passage à la salle Wilfrid-Pelletier demain, le trio remplit aussi des salles: une supplémentaire vient de s'ajouter à son calendrier de tournée au Théâtre du Centre Bell, le 18 mars 2016. Les billets pour ce spectacle seront en vente jeudi à midi. – Frédéric Murphy

ARTS

Julie Perreault, façon « Dangerous Minds »



HUGO DUMAS
CHRONIQUE

L’actrice Michelle Pfeiffer a eu à dompter une classe de petits durs à cuire dans l’excellent film *Dangerous Minds*, un classique de VHS des années 90. Vous savez, ce long métrage américain qui a mis le rappeur Coolio et son tube *Gangsta’s Paradise* sur la mappemonde? Eh bien, c’est un peu la même mission périlleuse qui guette la comédienne Julie Perreault, qui deviendra en janvier la nouvelle et dernière prof du feuilleton *30 vies* de Fabienne Larouche.

Oui, Julie Perreault joue dans la quotidienne de Radio-Canada depuis la rentrée d’automne. Elle y incarne la conseillère en orientation Isabelle Cousineau, qui partage également sa vie avec le prof presque retraité Jean-François Mailloux (Denis Bouchard).

À l’hiver, le directeur adjoint du Vieux-Havre Raphaël (Benoît McGinnis) confiera cependant à Isabelle le mystérieux groupe 57, qui réunit des élèves assez poqués, merci. Du genre: troubles de comportement, toxicomanie, démêlés avec la DPJ, violence verbale et physique, voilà le portrait. Les personnages de

30 vies commencent déjà à bavarder du fameux groupe 57 dans les épisodes que relaie la SRC cette semaine.

C’est cette cellule de trouble-fêtes qui a d’ailleurs mis Angie Caron (Élise Guilbault) en burnout. «J’ai toujours eu des classes assez sages dans *30 vies*. Pas avec Isabelle. Il va lui arriver des histoires assez épouvantables», prévient Fabienne Larouche, jointe hier en Floride, où elle s’attaque à un autre marathon d’écriture de *30 vies*.

À sa gang de jeunes au tempérament explosif, Isabelle Cousineau, qui avait une formation de prof, enseignera trois matières de base: français, mathématiques et anglais. En plus de *30 vies* du lundi au jeudi, Julie Perreault reprendra cet hiver son rôle de Claudie St-Laurent, l’éditrice du *Matin*, dans *Les jeunes loups* à TVA. Bref, vous ne pourrez pas la rater dans votre petit écran.

De son côté, Fabienne Larouche n’a pas changé d’idée: elle tire un trait définitif sur *30 vies* au printemps 2016 après 660 épisodes et près de 20 ans (avec *Virginie*) du rythme infernal qu’impose la rédaction d’une série au quotidien. La



Isabelle Cousineau (Julie Perreault) se verra confier le mystérieux groupe 57 cet hiver dans le feuilleton *30 vies*.

boîte de l’auteure et productrice – Aetios – bosse actuellement sur un autre projet d’émission, qui pourrait se glisser dans la case horaire de *30 vies* à l’automne 2016.

Un Banquier haletant

Très bon épisode du *Banquier* dimanche soir, qui a consacré ses 90 minutes au téléroman culte *Chambres en ville*. La participante, Isabelle Lalonde, 39 ans, de Longueuil, en savait plus sur la série de Sylvie Payette que les

acteurs eux-mêmes. Faut dire que cette mère de famille monoparentale revisionne encore les vieux épisodes avec ses deux grands enfants. Une fan finie, quoi.

Rarement a-t-on vu au *Banquier* une personne aussi chanceuse dans le choix des valises (elle avait même sélectionné le demi-million en partant). Son tableau était parfait, et le suspense a été insoutenable jusqu’à la toute fin. C’était d’autant plus satisfaisant à regarder en sachant que la sympathique candidate, qui n’engrange que 30 000\$ par

année, avait vraiment besoin de cet argent.

Dans nos salons, on forçait très fort pour qu’elle ramasse le gros lot. Au total, la concurrente a quitté avec 277 360\$ en prix, dont une Nissan Rogue neuve, un voyage au Mexique et 7500\$ de vêtements neufs.

Par contre, ça me chicote toujours un peu quand Julie Snyder annonce que l’offre du banquier, à 39 000\$, est supérieure au salaire annuel de la joueuse. On le sait que la participante ne roule pas sur l’or, elle l’a elle-même admis au tout début de l’émission. Pas besoin de lui remettre sa situation financière difficile sous le nez.

Ceci dit, ce fut agréable de revoir certains acteurs moins en demande aujourd’hui, dont Gilbert Lachance (le sportif Marc-André) ou Caroline St-Onge (l’intense Chloé). Les images d’archives ont été succulentes. J’avais complètement oublié que Pascale Montpetit, Michel Charette et Patrick Labbé avaient fait partie de la distribution de *Chambres en ville*.

Parmi les absences notables, notons celles de Valérie Valois, Marie-Jo Thério, Pascale Bussi res et Marie-Jos e Croze. Quant   Nathalie Rose, qui a incarn  la belle Alexandra pendant sept ans, elle a combattu pendant pr s de dix ans une d pendance   l’h ro ne. Elle serait aujourd’hui sobre.

Sur le plateau de la d mone de TVA, Guillaume Lemay-Thivierge, Anne Dorval, Francis Reddy et Patricia Paquin ont vol  la vedette. Aux audim tres de la firme Numeris, *Le banquier* de TVA (1 626 000) a battu le gala de l’ADISQ de la SRC (1 399 000). La f te de la musique qu b coise a toutefois connu une hausse de 127 000 fans par rapport   l’an dernier.

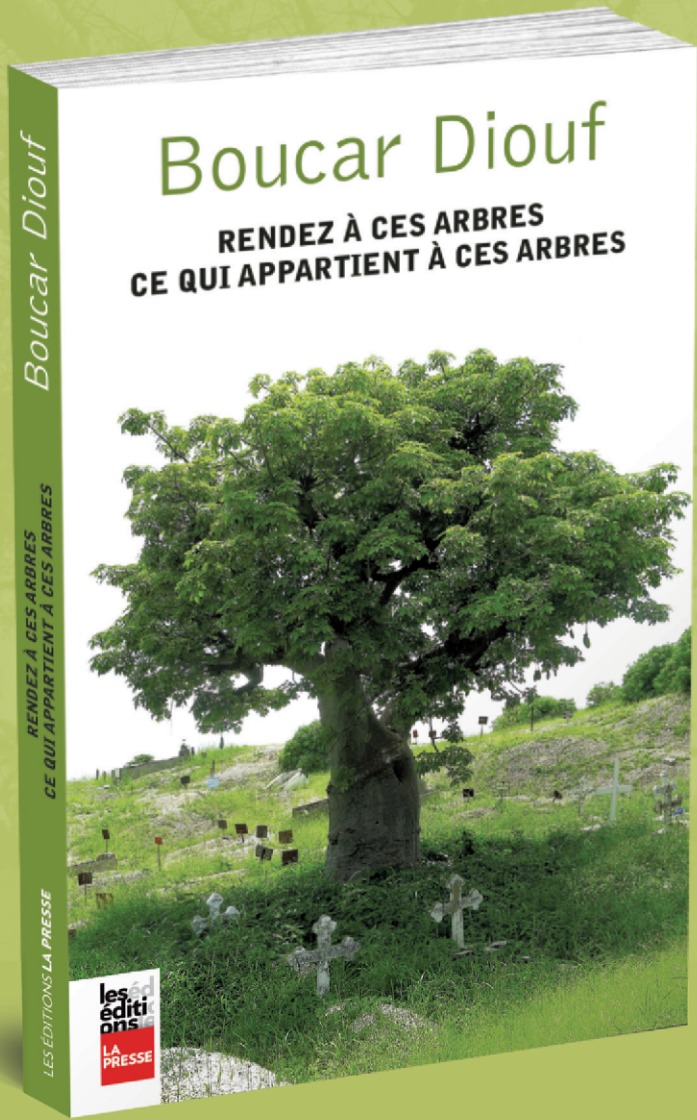
Pour joindre notre chroniqueur: hdumas@lapresse.ca

LE NOUVEAU LIVRE DE BOUCAR DIOUF

Et si ce baobab avait une sagesse que l’humanit  gagnerait   d couvrir ?



Boucar Diouf



UNE FABLE SUR LA VIE ET LA NATURE

Offert en librairie ou sur editionslapresse.ca

Aussi en format PDF et E-pub



PHOTO MARTIN ROY, LE DROIT

Apr s s’ tre fait conna tre par ses chansons dr les, le duo Bl  (Thierry Doucet, Miro Belzil) revient avec des compositions moins ax es sur l’humour.

MUSIQUE / Bl 

«  pi » apr s ?

YVES BERGERAS
LE DROIT

La « Bl mania » est tomb e sur les t tes de Miro Belzil et de Thierry Doucet sans crier gare, en 2013, apr s qu’ils eurent post  sur la Toile, «pour s’amuser et sans aucune attente», quelques vid oclips   saveur humoristique.

Le succ s aussi fulgurant qu’inattendu des morceaux *Je te montrerai* (420 000 visionnements sur YouTube) puis *Avion papier* (300 000 clics) a incit  le duo   augmenter la cadence. Mais aussi   lancer pr cipitamment un album et   commettre «de nombreuses erreurs», convient Miro Belzil, qui compose l’essentiel des chansons de l’ pi.

«On a  t  propuls s dans ce milieu si rapidement qu’on  crivait des textes [machinalement], sans trop se poser de questions, reconna t-il. On s’est retrouv s sur la glace sans pr paration, alors on a fait ce qu’on pouvait: on prenait des sujets un peu dr les et on en faisait aussit t des chansons...»

«Quand on arrivait en show, on avait l’impression que les chansons ne nous ressemblaient d j  plus», poursuit Miro Belzil.

«Cet album, c’est nous!»

Deux ans plus tard, c’en est fini de la pression indue. Et Bl  ne «garrochera» plus d’extraits pondus   la va-vite, promet le musicien.

«Oui, on a senti cette pression d’essayer de composer quelque chose d’aussi *catchy*, avec le m me potentiel [commercial].

Et au bout d’un moment, on s’est dit qu’on allait laisser faire  a, qu’on allait plut t essayer de cr er un album qui nous repr sente davantage. Cet album, c’est nous! Que le monde l’aime ou pas, il refl te notre  volution musicale. On l’assume tellement qu’il n’y a plus vraiment de pression.»

Le duo compterait quelque 300 000 fans sur les r seaux sociaux. Belzil et Doucet sont m me devenus les protagonistes d’une s rie de livres sign e Patrice Cazeault. Pourtant, «c’est l’extrait *Avion papier* qui a connu un succ s ph nom nal», bien plus que ses auteurs, temp re Miro Belzil.

«Bl  ne sonne pas de cloche aux gens. Il faut leur fredonner la m lodie d’*Avion papier* pour qu’ils fassent le lien», raconte Miro Belzil.

Sur leur deuxi me album, Belzil et Doucet ont voulu mettre de l’avant le groupe, que le grand public ne conna t pas n cessairement.

Mais s’il reconna t la «bifurcation» que constitue cette nouvelle approche, Miro Belzil refuse d’y voir une trahison, car Bl  «ne se prend pas au s rieux» et continue de proposer des textes «tr s imag s», o  r gnent l’absurde et une bonne dose de «l g ret », explique-t-il en illustrant son propos par la chanson *Trop high*, mettant en sc ne un gars trop gel  pour aborder et complimenter la belle inconnue qui lui a tap  dans l’ eil, et le deuil qu’il doit faire. «On ne se tape pas sur les cuis-ses, mais  a reste un peu rigolo sur les bords.»